



N°39 - Bulletin Municipal 2015



Saint-Georges sur-Cher



> Conseil municipal (Absents sur la photo Philippe Gauthier et Emmanuel Pontlevoy)

Sommaire

Edito	P. 3
Décisions du Conseil Municipal	P. 4
Vie Municipale	P. 5 - 21
Commission finances	P. 5
Commission d'Appel d'Offres	P. 6
Commission Vie Associative, Culturelle et Sportive	P. 6
Commission Travaux-Voirie	P. 7
Commission Urbanisme et Patrimoine	P. 8
Commission Cadre de Vie et Environnement	P. 9
Commission Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire	P. 11
Commission Communication	P. 14
Le Personnel Communal	P. 15
CCAS	P. 16
Repas des Anciens	P. 17
JALMALV	P. 17
CCCVL	P. 18
Activités paramédicales	P. 19
Photos souvenirs	P. 20
Vie Économique	P. 22
Environnement	P. 23
Infos Diverses	P. 24-27
Bibliothèque	P. 28
Vie Associative	P. 29-38
État civil	P. 39
Manifestations 2015	P. 40

*Jacques Paoletti et toute l'équipe municipale
vous souhaitent une très bonne année
et vous convient à la cérémonie des vœux
qui se déroulera
le vendredi 16 janvier 2015 à 19h00
à la salle des fêtes*

PERMANENCES DES ELUS

**Le Maire : tous les lundis et mercredis après-midi (à partir de 14 heures)
ainsi que les samedis matin (de 9 heures à 11 heures), sur rendez-vous en
contactant au préalable le secrétariat de la mairie.
Les adjoints tiennent une permanence le samedi matin**

Directeur de la publication : Jacques PAOLETTI
Documentation et rédaction : Véronique DALUZEAU et les membres de la commission
Conception et réalisation : L'Imprimerie Médi6 - Vineuil - 02 54 52 41 00

MAIRIE
Téléphone : 02 54 32 30 19 - Fax : 02 54 32 64 42
E-mail : mairie.st.georges41@wanadoo.fr Site : www.saint-georges-sur-cher.net

Edito



Depuis plus de 9 mois maintenant, votre équipe municipale conduit la gestion quotidienne de notre commune.

Fidèle à sa feuille de route, la municipalité a maintenu et mis en œuvre certains projets attendus : agrandissement du groupe scolaire du Gai Savoir, installation d'un panneau d'information lumineux à

l'entrée de la mairie, mise en place d'une aire de jeux ouverte aux familles et leurs enfants, début de la réfection du réseau d'eau potable et poursuite de l'étude sur l'assainissement, lancement de l'étude conjointe avec l'intercommunalité pour l'extension de la zone d'activités des Raimbaudières...

Tous ces projets ont pu être financés car nous disposons encore d'une capacité satisfaisante pour investir grâce à une bonne gestion qui privilégie, depuis de nombreuses années, l'investissement aux dépenses de fonctionnement.

Or, alors même que la Loi interdit aux communes de voter un budget en déficit - et c'est heureux - elles doivent payer aujourd'hui la gestion irresponsable d'un Etat qui n'a pas su, depuis plus de 30 ans, présenter un budget équilibré et aujourd'hui déficitaire à un niveau jamais atteint !

Ainsi, la baisse des dotations de l'Etat, qui devrait atteindre 28 milliards d'euros en cumulé sur la période de 2014 à 2017, se traduira, pour Saint Georges, par une perte de recettes annuelles de plus ou moins 80 000 euros à l'horizon 2017. Pour compenser cette diminution, il faudrait augmenter de plus de 10% la fiscalité locale. C'est injuste et évidemment irréalisable à un tel niveau tant la pression fiscale est déjà très pesante !

Cette diminution de recettes va inévitablement conduire à « une baisse drastique » des investissements des collectivités locales, et donc, immanquablement, se traduire par un amoindrissement d'activités pour nos entreprises, avec l'effet consécutif et dramatique d'une nouvelle hausse du chômage...

L'emploi est pourtant le meilleur lien social pour vivre dignement au sein d'une société qui tend à se replier sur elle-même. C'est pourquoi, nous travaillons ardemment avec la Communauté de communes du Cher à la Loire pour permettre l'extension de notre zone artisanale, avec la promesse espérée de quelques créations d'emplois.

Ce travail en commun avec la Communauté de communes s'observe aujourd'hui dans un climat de confiance. La volonté collective de porter un projet partagé, au service de tout le territoire, démontre de l'impérieuse nécessité de voir plus loin, et mieux, dans la mutualisation des compétences, tout en préservant la nécessaire proximité entre l'action locale et la population. Ainsi, la prise de compétence « Urbanisme », unanimement observée par les 9 communes de la Communauté de communes, s'inscrit dans cette logique et la réalisation prochaine d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) permettra de fixer les enjeux de tout le territoire et de chaque commune associée.

Ainsi, nous devons être encore plus vigilants sur nos dépenses pour continuer à investir pour l'avenir de Saint-Georges et de sa population. Les projets sont nombreux, la plupart sont légitimes et utiles, mais cette situation sans précédent imposera nécessairement des arbitrages, observés en toute responsabilité.

Toutefois, je vous rassure, je reste d'un naturel très optimiste ! Les temps sont difficiles, certes, mais Saint Georges dispose d'innombrables atouts qui permettront de les atténuer. Nos associations, nombreuses, contribuent à créer de l'activité et du lien entre les générations ; qu'elles en soient sincèrement remerciées. A ce propos, nous sommes contents d'accueillir une nouvelle association « Les Ateliers de Musique » qui prodigue des cours de musique de qualité, ludiques et accessibles au plus grand nombre. Notre groupe scolaire démontre de l'attractivité de notre commune et de son dynamisme. Notre pôle médical est remarquable par la qualité et le nombre de professionnels médicaux, et continue à se structurer avec les récentes venues d'une psychologue clinicienne et d'une diététicienne. Les commerçants et artisans répondent quant à eux aux nombreux besoins de proximité, et je pense évidemment à notre « bistrot » pour lequel nous souhaitons une solution de reprise rapide.

Enfin, je veux aussi remercier tous les élus qui donnent de leur temps, quotidiennement pour vous servir et poursuivre le dynamisme de Saint-Georges ; j'y associe évidemment tous les agents de la commune.

Avec le Conseil Municipal, je vous souhaite une très belle année 2015 et beaucoup de santé, car c'est notre bien le plus précieux.

Le Maire
Jacques PAOLETTI

Décisions du conseil municipal

21 Mai 2014

- Approbation de la décision de la commission d'appel d'offres relatives au choix des offres des entreprises pour l'extension du groupe scolaire. Accord à M. le Maire pour signer les marchés et tous les documents nécessaires à l'exécution de la précédente décision, à l'unanimité.
- Souscription d'un emprunt de 110 000 € auprès de la Caisse d'Épargne sur le budget commerce. Accord à M. le Maire pour signer tous les documents relatifs à cet emprunt, à l'unanimité.
- Souscription d'un emprunt de 100 000 € auprès de la Caisse d'Épargne pour la préemption du bien sis 170 rue Marcel Bisault sur le budget commune. Accord à M. le Maire pour signer tous les documents relatifs à cet emprunt, à l'unanimité.
- Accord à M. le Maire, dans le cadre de l'étude d'assainissement réalisée par SAFEGE à assurer la campagne de mesures en nappe haute pour un montant de 19 000 € HT et à annexer le devis par voie d'avenant à la demande de subvention de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général, à l'unanimité.
- Autorise le comptable à émettre des commandements de payer et à exercer des actes de poursuite pour tous les titres

émis par la commune,
à l'unanimité.

- Accord de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes au taux de 100 % par an, à l'unanimité.
- Nomination de M. Yannick THIELIN, représentant titulaire et M. Emmanuel PONTLEVOY, représentant suppléant, à l'assemblée générale d'Approlys. Accord à M. le Maire pour signer la convention constitutive d'Approlys, à l'unanimité.
- Exonération, selon les conditions fixées par la Loi, de la Taxe d'Aménagement pour les abris de jardin, les constructions industrielles et les commerces de détail de moins de 400 m², à l'unanimité.
- Accord à M. le Maire pour renouveler et signer la convention PLUS FM pour la période du 01/09/2014 au 31/08/2015, (pour : 21 voix ; abstention : 1 voix).
- Accord à M. le Maire pour signer la convention de mutualisation de la Police Municipale de Montrichard sur le territoire communautaire du Cher à la Loire pour un montant annuel de 4 806,41 €, à l'unanimité.



15 Octobre 2014

- Acquisition d'un panneau d'information lumineux pour un montant de 11 496 € ttc avec l'entreprise ALECS-BJLC.
- Acquisition d'une classe mobile pour un montant de 10 751 €TTC avec l'entreprise FEPP.
- Création d'un nouveau réseau d'eau potable voie communale n° 30 pour un montant de 35 556 € TTC avec l'entreprise AQUALIA.
- Étude pour l'extension de la zone d'activités des Raimbaudières pour un montant de 8 473,50 € HT avec le groupement d'entreprise URBANIS'M – THEMA ENVIRONNEMENT – SAFEGE.
- Réalisation de l'aire de jeux derrière le presbytère pour un montant de 47 405 € TTC avec l'entreprise PROLUDIC.
- Acquisition d'un bungalow sanitaire d'occasion pour un montant de 3 120 € TTC avec l'entreprise MAT-INTER.
- Souscription d'un emprunt de 300 000 € à taux fixe de 2,56% sur 18 ans, auprès de la Caisse d'Épargne pour financer les travaux d'extension du groupe scolaire restant à la charge de la commune attendues : 122 620 € DETR et 60 000 € de fonds de concours de la communauté de communes du Cher à la Loire).
- Souscription d'un prêt relais de 95 000 € à taux fixe de 1,37% sur 2 ans pour assurer le financement de la TVA dont

le remboursement partiel sera assuré dans deux années par le versement du FCTVA.

- Accord à M. le Maire pour signer tous les documents relatifs à cet emprunt, à l'unanimité.
- Approbation, à l'unanimité, de la modification de l'article 5 des statuts de la communauté de Communes du Cher à la Loire, de se doter au titre de la compétence obligatoire Aménagement de l'espace, d'une compétence en matière d'urbanisme, dont l'intérêt communautaire est défini comme suit :
 - Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ;
 - Élaboration, modification et révision d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ;
 - La mise en place d'un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Dans ce cadre, des coopérations intercommunales pourront être menées ;
 - La création de services communs sur toute thématique.
- Accord à M. le Maire pour signer les conventions de passage de réseaux d'eau et d'assainissement sur les parcelles privées cadastrées B2121 - 2114 -2113, établies par actes notariés, à l'unanimité.
- Autorise M. le Maire pour signer la convention de prestation de services avec la Société POLYVAL, et ce dans le cadre des activités périscolaires, à l'unanimité.

Commission finances



Elle est composée de 7 membres :

Rapporteur : Jacques Paoletti

Carole Carré
 Bernard Clichy
 Gérard Cortier
 Didier Damerval (absent sur la photo)
 Nelson Simoes
 Emmanuel Pontlevoy

Cette commission assure la préparation des budgets annuels : budget général, eau, assainissement, logements, commerces.

Elle étudie les capacités de financements de la commune afin de procéder aux validations, ou aux décalages voire aux rejets des projets.

Dans un contexte contraint budgétairement le travail de cette commission est majeur. Il s'agit de mettre en adéquation les projets et les financements nécessaires à leur mise en œuvre. Or, les dotations de l'état vont considérablement se réduire

à l'horizon 2017, alors même que ce poste représente déjà plus de 40% de nos recettes de fonctionnement... Face à ce constat, nous devons faire preuve de prudence dans les dépenses de fonctionnement pour continuer à investir pour l'avenir de notre commune.

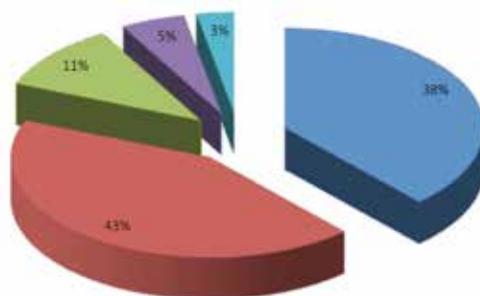
Sur l'exercice 2013, le principal investissement a été l'embellissement du centre bourg. Celui-ci a été totalement autofinancé, sans recourir à l'emprunt.

Budget principal 2013

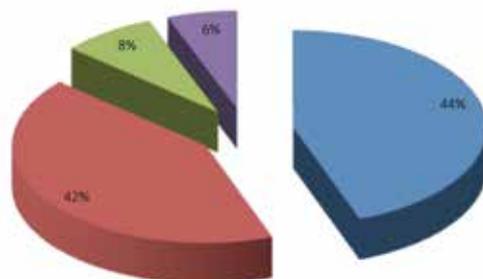
Dépenses de fonctionnement		
Charges à caractères générales	492 872,00 €	38%
Charges de personnel	551 194,00 €	43%
Autres charges de gestion courante	138 311,00 €	11%
Charges des intérêts d'emprunt	66 953,00 €	5%
Divers et Opérations d'ordre	38 778,00 €	3%
Total	1 288 108,00 €	

Recettes de fonctionnement		
Impôts et taxes	799 993,00 €	44%
Dotations	754 726,00 €	42%
Produits des services	141 215,00 €	8%
Divers	104 372,00 €	6%
Total	1 800 306,00 €	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en %)



RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en %)



Commission d'Appel d'Offres



La commission d'appel d'offres est une commission composée de membres à voix délibérative qui sont issus du conseil municipal.

Elle a les rôles suivants :

- elle examine les candidatures et les offres en cas d'appel d'offres pour des travaux (par exemple ceux en cours de l'école) ou pour des prestations de services et de fournitures,

Elle est composée de 3 membres titulaires
et 3 membres suppléants :
Rapporteur : Jacques Paoletti

Membres titulaires :
Gérard Cortier
Emmanuel Pontlevoy
Yannick Thiélin

Membres suppléants :
Marie Decaudain
Véronique Meunier
Jacqueline Robin

- elle élimine les offres non conformes à l'objet du marché,
- elle choisit l'offre économiquement la plus avantageuse et attribue le marché,
- elle a le pouvoir de déclarer l'appel d'offres infructueux,
- elle doit donner son avis favorable pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés.

Commission Vie Associative, Culturelle et Sportive



Le monde associatif est très diversifié, il participe de l'animation quotidienne de la commune, et permet à Saint-Georges d'éviter le phénomène de « commune dortoir ».

Le travail de cette commission est certes d'accompagner les projets des associations, par exemple chaque année à l'occasion de l'attribution des subventions. Mais il doit également permettre la mise en œuvre, à moyen terme, d'actions culturelles et sportives pour tous.

Ainsi, l'accompagnement de la nouvelle association musicale a permis de proposer un bâtiment municipal pour que cette

Elle est composée de 10 membres :

Rapporteur : Jacques Paoletti

Alain Borie
Gérard Cortier
Marie Decaudain
Mirabelle Giraud-Montagne
Véronique Meunier
Emmanuel Pontlevoy
Christiane Sauvageau
Nelson Simoés
Yannick Thiélin

dernière puisse pratiquer ses cours de musique dans un environnement dédié, même s'il n'est pas totalement adapté pour l'heure.

Les projets sont nombreux évidemment et nous ne manquerons pas prochainement de vous les présenter en fonction de leur avancement.

L'une des actions que nous poursuivrons est bien évidemment l'organisation, avec le Comité d'animation, du concert annuel de musique classique de l'Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher.

Commission Travaux-Voirie



Elle est composée de 7 membres :

Rapporteur : Yannick Thiélin, Maire Adjoint

Eric Baudran

Gérard Cortier

Marie Decaudain

Didier Damerval (absent sur la photo)

Véronique Meunier

Nelson Simoès

Cette commission a un rôle important puisqu'elle définit les grandes orientations à réaliser sur la commune en matière de voirie, d'éclairage public, d'assainissement et d'eau potable. S'agissant plus particulièrement de la voirie, les élus municipaux organisent le programme d'investissement annuel à présenter auprès de la Communauté de communes du Cher à la Loire. En effet, même si cette compétence est mutualisée au sein de l'intercommunalité depuis plusieurs années maintenant, la décision des élus locaux demeure majeure puisqu'elle permet de valider les aménagements à réaliser sur notre commune. Ensuite, Yannick THIELIN, Maire Adjoint, qui est notre référent direct à la commission voirie communautaire, présente le programme municipal afin de l'intégrer au programme communautaire annuel, ou pluriannuel en fonction du projet. L'une des priorités pour l'année prochaine est l'aménagement de la rue du Général de Gaulle. Le projet, qui reste encore à valider, vise à améliorer la sécurité sur cet axe très passant.

Des places de stationnement seront également matérialisées. Sur le sujet de l'eau potable, la commission a décidé de lancer un programme pluriannuel de réfection du réseau d'eau, avec l'ambition d'optimiser la desserte en réduisant le nombre de fuites. La réfection du réseau d'eau au niveau du « Châtelier » en est ainsi une première étape. Afin de disposer d'une vision plus globale, une étude va prochainement être lancée afin de diagnostiquer l'état du réseau sur les tronçons les plus détériorés.

Enfin, l'étude en cours sur l'assainissement avec l'entreprise SAFEGE se poursuit afin de valider l'adhésion au SIAAM pour le 1^{er} janvier 2016. Nous devons au préalable identifier les scénarios techniques et étudier le coût du transfert de la compétence assainissement au SIAAM, voire à la Communauté de communes si celle-ci décide de prendre cette compétence à court terme.



> Travaux réalisés sur la commune en 2014



Commission Urbanisme et Patrimoine



Elle est composée de 7 membres :

Rapporteur : Bernard Clichy, Maire Adjoint

Eric Baudran
Carole Carré
Jacqueline Robin
Emmanuel Pontlevoy
Nelson Simoés
Yannick Thiélin

Ce groupe de travail s'est réuni une fois par semaine pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 2014. Notre objectif est de mener une réflexion sur l'état du patrimoine de notre commune et son utilisation. Ce sont des bâtiments appartenant à Saint-Georges-sur-Cher qui ont eu et qui ont encore une utilisation dans notre vie communale.

Notre première action est un examen pour apprécier leur état général (toitures, gouttières, portes, fenêtres, murs, enduits, pierres en tuffeau...) afin d'y recenser les besoins d'entretien, de réparation et assurer ainsi leur sauvegarde.

L'utilisation de la plupart de ces bâtiments a évolué depuis leur construction. Les besoins des nouvelles générations sont différents. L'accroissement de 500 nouveaux habitants depuis 10 ans a modifié les attentes de façon considérable. Cela nous conduit à prendre en compte l'avenir de Saint-Georges où nous pourrions être un jour 3000 habitants.

Cette commission réfléchit aux utilisations les plus rationnelles pour faciliter les activités des associations entre autres. Comment adapter ces bâtiments aux normes d'aujourd'hui en matière d'isolation thermique, d'accès au public, de sécurité des installations de gaz, d'électricité ou de protection incendie. Tous ces sujets sont en très étroite relation avec le budget de la commune qui se réduit. Nous ne pourrions pas réaliser rapidement tous les travaux qui semblent nécessaires. Nous devons faire une planification sur notre mandat et ne manquerons pas de vous informer sur les états des lieux constatés et nos réflexions dans les prochains numéros de l'Echo de St-Georges.

Ce patrimoine nous raconte l'histoire et la vie actuelle de la commune. Le lavoir de Vrigny nous rappelle les lessives de nos grands-mères dans le ruisseau. L'ancienne distillerie nous rappelle l'importance de la viticulture. L'église, l'ancien presbytère et le calvaire témoignent de la vie chrétienne depuis le 12^e siècle. Les écoles Bisault et Bretonneau ont été remplacées par le moderne groupe scolaire du Gai Savoir. La bibliothèque, l'ancienne mairie et la mairie actuelle, les



commerces du centre bourg, le dojo, le hall sportif, la salle des fêtes reflètent les activités quotidiennes et culturelles. Les installations sportives sont utilisées chaque semaine par plus de 450 personnes. L'utilisation de ces bâtiments nécessite donc une véritable vigilance pour leur bon entretien. Pour citer tous les édifices il y a bien sûr la Caserne des pompiers, la Poste, les logements de la maison Viguière, la station d'épuration, le château d'eau, l'atelier des services municipaux pour lesquels des actions seront aussi à conduire.

Tout ce patrimoine communal est porteur pour l'avenir et nous cherchons à le valoriser.



Commission Cadre de Vie et Environnement



Elle est composée de 8 membres :

Rapporteur : Vincent Barbier, Maire Adjoint

Laure Blanluet
Carole Carré
Véronique Daluzeau
Mirabelle Giraud-Montagné
Christiane Sauvageau
Marie-France Vidal

Membre consultatif : Laurence Barillet

Les domaines d'intervention de cette commission sont très variés et participent tous au bien-être que nous recherchons à Saint-Georges. Cependant, là aussi, il nous faut faire des arbitrages et le poste environnement n'y échappe pas.

Dans cette commission, sur chaque projet, notre approche est simple :

- Quel est le bénéfice pour la population ? (service / attractivité)
- Combien ça coûte ? (achat/maintenance)
- Peut-on le financer ? (avec ou sans subventions)

En ce qui concerne les coûts, nous sommes particulièrement vigilants quant aux dépenses de fonctionnement induites. En effet, par exemple, les fleurs ne coûtent pas cher mais leur entretien peut devenir très onéreux.

Maintenant que vous connaissez mieux l'esprit qui anime les membres de cette commission, voici les projets réalisés ou à l'étude :

Réalisation d'une aire de jeux pour les enfants de 2 à 12 ans :

Nous sommes partis d'un constat : plus de 270 enfants sont inscrits à l'école du Gai Savoir, de nombreuses assistantes maternelles sont présentes sur notre commune, et pourtant il n'y a aucune aire de jeux. Jusqu'à présent, les équipements les plus proches se trouvaient sur les communes de Bléré, Faverolles et Montrichard. Cette réalisation répond donc à un besoin en termes de service et d'attractivité. Le terrain derrière le presbytère présentait une réelle opportunité pour l'implantation des structures : par sa position centrale, sa forme et sa surface, son exposition et le fait qu'il était déjà clos aux trois quarts.

Enfin, une gestion rigoureuse nous a permis dès cette année de financer ce projet sans recourir à l'emprunt. L'ensemble du projet (structures de jeux + mobilier urbain + clôture) a coûté 47 000 euros TTC. Dans le cahier des charges proposé aux 5 sociétés, nous avons privilégié les garanties de résistance, de sécurité et de maintenance.



Commission Cadre de Vie et Environnement (suite)

Pour la sécurité de tous, le règlement d'utilisation affiché à l'entrée de l'aire de jeux doit être évidemment respecté (Classes d'âges, surveillance...).

Nous espérons que ce nouvel équipement apportera beaucoup de joie à nos enfants et leurs accompagnants



Illuminations de Noël



Ces deux dernières années, l'équipe municipale en place avait choisi de supprimer ce poste afin de concentrer les ressources sur la réalisation de projets alors prioritaires (économie réalisée : 14 000 euros). Bien sûr, beaucoup d'entre vous ont manifesté leur déception suite à cette décision néanmoins courageuse. Aussi, même si le contexte est contraint, et parce-qu'il ne faut pas systématiquement céder aux sirènes d'un pessimisme quotidien, nous avons donc décidé cette année de consacrer un petit budget, de 1400 euros, à l'achat d'illuminations destinées au centre bourg (La location qui était une solution d'équipement intéressante avec les ampoules à filament ne l'est plus avec la technologie « LED » qui apporte une durée de vie importante et une consommation très faible). Nous essaierons chaque année de compléter raisonnablement ces équipements.

Enfin, nous réfléchissons aussi à la mise en place d'un concours annuel d'illuminations.

Autres projets en étude :

Enfouissement d'un point d'apport volontaire derrière les commerces.

Aménagement raisonnable des bords du Cher, près de l'ancien camping, en « arboretum » avec quelques aménagements de repos (bancs et tables supplémentaires) ;

Amélioration paysagère des entrées de la commune (à l'image de ce qui a été fait rue de Verdun) ;

Création d'une grande opération de troc pour soulager les déchèteries et recréer des liens entre les habitants ;

Mise en place d'un composteur collectif à l'école en partenariat avec la direction (pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire).

Nettoyage de printemps

Samedi 7 mars
Rendez-vous au bord du Cher
à 9 H 00
(près de l'ancien camping)
Équipement fourni
Casse-croûte offert



Commission Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire



Elle est composée de 8 membres :

Rapporteur : Sabine Martin, Maire Adjoint

Charles Arethuse
Laure Blanluet
Véronique Daluzeau
Sophie Gasselin
Philippe Gauthier
Mirabelle Giraud-
Montagne
Véronique Meunier

Membres consultatifs :
Catherine Frein
Rémi Girard
Emmanuelle Girault
Arnaud Sellier

La Commission se nomme désormais « Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire » et non plus seulement Enfance et Vie Scolaire. Pourquoi ? parce qu'il nous a semblé indispensable de renforcer l'attention sur les jeunes et les adolescents. Aussi, pour ces adolescents, deux objectifs majeurs sont fixés pour le mandat qui vient de débiter : la création d'un terrain multisports et l'installation d'un Conseil Municipal des Jeunes (voir plus loin). « Ces deux actions ont pour finalité de maintenir le lien social entre nos adolescents. C'est important car une fois scolarisés au Collège, ils ont parfois plus de difficultés à se rencontrer dans la commune pendant leurs temps libres. »

La commission se prononce sur tous les sujets liés à l'école du Gai Savoir : gestion des inscriptions scolaires (voir plus loin), travaux, services périscolaires... la liste est longue et l'Ecole du Gai Savoir, l'une des plus grandes du Loir-et-Cher, est un poste important du budget communal. L'un de nos objectifs est de continuer à offrir le meilleur service pour nos enfants et les familles, mais contenir toutes les dépenses. Dans les prochains mois, nous entreprendrons une étude pour rationaliser les achats de fournitures scolaires...

L'urgence, dès la mise en place de la commission au printemps dernier, ce fut la mise en place de la Réforme des Rythmes Scolaires. Le travail déjà largement avancé par l'équipe précédente en collaboration avec les parents d'élèves et l'équipe enseignante a été poursuivi. Aujourd'hui, nous pouvons être satisfaits : ça fonctionne bien à Saint-Georges ! La tranche horaire choisie pour les Temps d'Activités Pédagogiques (13h30 / 14h30) convient à tous (enfants, enseignants et parents) et les enfants semblent contents des activités proposées.

La Commission définit aussi le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs qui actuellement prend en charge les enfants de 6 à 11 ans les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. Nous continuerons, encore cet été, de proposer un stage multiactivités pour les ados avec l'USEP Loir-et-Cher.

Pour la petite Enfance, la Communauté de Communes a



> Rassemblement dans la cour avant les activités TAP



> TAP relaxation animé par Céline Grison

validé le projet d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) communautaires itinérant (c'est-à-dire avec des permanences alternées dans chaque communes). Sabine Martin et Philippe Gauthier représentent la commune au sein de cette commission communautaire. « En mutualisant ce service avec nos communes voisines, nous permettrons à nos parents et assistantes maternelles de bénéficier de conseils, formations et activités dispensés par des éducatrices diplômées. »

D'autres projets sont en cours d'étude. Les idées ne manquent pas pour nos enfants, mais nous devons composer avec un budget à la baisse... C'est le travail de la commission : analyser la demande, envisager et prioriser tous les projets concernant l'enfance et la jeunesse, tout en restant dans les clous du budget communal !

Commission Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire (suite)

Le conseil municipal des jeunes

Qui, mieux que les jeunes de Saint-Georges, peut nous aider à mettre en place les projets concernant la jeunesse ? En mettant en place le Conseil Municipal des Jeunes, nous souhaitons proposer à nos jeunes élèves des classes de CM1 à 3^e de s'initier à la citoyenneté par la réalisation de projets collectifs. Ainsi, ils apprendront à :

- S'exprimer et débattre sur les sujets qui les concernent,
- Se rassembler au sein d'une instance pour ensuite participer aux décisions municipales sur les sujets qui concernent la jeunesse (sport, culture, environnement, solidarité...),
- S'engager dans des projets concrets tout en en appréhendant les contraintes et intérêts.

Le Conseil Municipal des Jeunes travaillera en commissions, avec l'aide des élus municipaux concernés, à une fréquence qui sera définie par les jeunes selon leurs projets (probablement tous les 2 mois).

Tu habites à Saint-Georges sur-Cher ?

Tu es actuellement scolarisé en Cm1, Cm2, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} ?

Tu souhaites t'exprimer, donner tes idées, améliorer ton quotidien...

sur des thèmes qui concernent la jeunesse :
Sport, culture, environnement, solidarité...

Alors, re joins le Conseil Municipal des Jeunes

Viens t'informer lors d'une réunion de présentation qui aura lieu :
Samedi 17 janvier 2015 à 10h
à la Salle Beslin

Si tu souhaites faire partie du Conseil Municipal des Jeunes, viens à la réunion où nous nous déciderons ensemble des modalités d'élection. Si tu es ensuite élu, tu t'engageras à participer aux réunions pendant 1 an renouvelable (A titre exceptionnel, pour la première période, l'engagement sera valable de janvier 2015 à juillet 2016, puis ensuite, de septembre à juillet de l'année suivante). Jusqu'à 23 Conseillers Municipaux Jeunes seront élus dont 1 Jeune Maire et 3 jeunes adjoints.

Attention, le Conseil Municipal des Jeunes n'est pas un Accueil de Loisirs, ni une Maison des Jeunes ou un lieu de retrouvailles. La structure nécessitera une participation active (donc un peu de travail et de réflexion !) des jeunes pour pouvoir fonctionner ainsi qu'une autorisation des parents qui s'engageront à accompagner leur enfant et le reprendre à l'issue de chaque réunion (les réunions pourront avoir lieu le mercredi après-midi, vendredi en soirée ou samedi).

Travaux d'extension à l'école le chantier avance :



Inscriptions scolaires

En 2015, quelques changements : pour inscrire leur enfant à l'école pour la rentrée prochaine, les parents devront désormais se rendre en Mairie où ils procéderont à la pré-inscription de leur enfant en justifiant de leur domiciliation réelle dans la commune. Ensuite, ils se rendront à l'école pour rencontrer la Directrice et finaliser l'inscription en présentant le carnet de santé de l'enfant. (Plus d'information dans le prochain écho...)

Commission Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire (suite)

Classe Mobile à l'école du Gai Savoir

Depuis les vacances de la Toussaint, l'école du Gai Savoir est dotée d'une classe mobile informatique, matériel de haute technologie qui remplace notre salle informatique vieillissante. Un équipement moderne pour offrir les meilleures conditions d'enseignements à nos enfants.



Accueil de Loisirs (pour les 6-11 ans)

Année 2014/2015

Avec la nouvelle organisation du temps scolaire depuis la rentrée 2014 (école le mercredi matin), l'accueil de loisirs ouvre désormais ses portes chaque mercredi de l'année scolaire de 11h45 à 18h30.

Nous vous annonçons dans l'écho de septembre un programme d'animation ayant pour thème les dessins animés. Or, après un trimestre de fonctionnement, on s'aperçoit qu'il est difficile de respecter le programme.

L'équipe d'animation a donc décidé de suivre le rythme des enfants, et de proposer des activités à la carte, de manière à ne pas alourdir une semaine déjà chargée.

Ainsi, depuis septembre, jeux extérieurs (automne estival oblige) et ateliers culinaires se sont succédés.

Apprendre tout en s'amusant !

Le centre a également participé à deux « Rencontres Santé », proposées par la Mutualité Française en partenariat avec le Centre de Soins de Suite et de Réadaptation La Ménaudière et le REPSO (Réseau de Prise en charge du surpoids et de l'Obésité).



Cette action de prévention, dont le thème était l'alimentation et l'activité physique, était animée par des professionnels qui ont proposé, sur deux mercredis, des ateliers thématiques et ludiques aux enfants (atelier alimentation, atelier sport et atelier échange).

Grâce aux producteurs locaux, ces derniers sont repartis le premier mercredi avec entre autres du raisin, des carottes ainsi qu'un guide sur la nutrition ; le second mercredi, c'est un potiron qu'ils ont ramené chez eux, avec un quizz sur l'alimentation !

Retour sur un été animé

Cet été, c'est en moyenne 26 enfants qui ont été accueillis à l'Accueil de Loisirs, du 7 juillet au 1^{er} août, encadrés par trois animatrices et un stagiaire BAFA.

Pas de grandes sorties au programme, mais des activités simples qui ont rencontré un vif succès : la 1^{ère} semaine, les enfants se sont mis dans la peau des indiens puis, la 2^e semaine, ils sont partis à la découverte des hommes préhistoriques (visite du musée du Grand Pressigny). Enfin, la 3^e semaine ils se sont amusés avec les extra-terrestres (visite du planétarium de Tauxigny) avant de finir avec les pirates !

Un mois de juillet certes peu ensoleillé, mais coloré !



USEP 41

Stage multisports USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)

Du 7 au 11 juillet dernier, 24 jeunes de 12 à 16 ans ont participé au stage encadré par deux éducatrices USEP 41.

Comme l'an passé, après trois jours d'activités à Saint Georges, une nuitée au camping d'Onzain était proposée, après une randonnée à vélo.

Ce stage aura lieu, pour l'été 2015, du lundi 6 au vendredi 10 juillet 2015



Commission Communication



Elle est composée de 9 membres :

Rapporteur : Véronique Daluzeau, Maire adjoint

Vincent Barbier
Laure Blanluet
Bernard Clichy
Gérard Cortier
Marie Decaudain
Sabine Martin
Jacques Paoletti

Membre consultatif : Thomas Gauthier

Sa mission principale est de réaliser une communication efficace visant à informer la population des activités municipales et des manifestations associatives.

Ainsi, depuis de nombreuses années maintenant, chaque trimestre, l'Écho de Saint-Georges vous informe de l'actualité locale et intercommunale ainsi que des projets et des réalisations de la commune. Enfin, chaque fin d'année, le bulletin, plus copieux, permet de tirer un bilan sur les projets réalisés et informe sur ceux à venir.

Sans vouloir remettre en question l'esprit de l'écho et du bulletin, nous avons décidé de lancer, il y a quelques mois, une consultation auprès de cinq graphistes-imprimeurs afin d'améliorer la prestation technique et tarifaire.

Sur les différentes propositions que nous avons reçues, une a rapidement fait l'unanimité, par sa présentation graphique, son originalité et son prix.



En parallèle, nous avons préparé un dossier qui faisait partie de nos engagements, celui visant à l'installation d'un panneau lumineux d'informations.

En ce sens, nous avons mis en concurrence trois

entreprises spécialisées sur la base d'un modèle type de panneau. Après avoir comparé les différentes propositions, tant sur les éléments techniques que financiers, il a été décidé de retenir l'offre de l'entreprise ALECS-BJLC.

Pour votre information, cette entreprise fabrique intégralement les panneaux lumineux en France. Ce panneau électronique, idéalement installé devant la mairie, est opérationnel depuis le 21 octobre dernier et rencontre un vif succès.

Il s'agit d'un nouvel outil de communication qui offre aux habitants de Saint-Georges un espace d'information réactif, efficace et continu sur la vie municipale et associative.

Le site internet de la commune, mis à jour régulièrement, permet toujours de renforcer votre niveau d'information et de faciliter vos démarches administratives.

Vous y trouverez de très nombreuses informations : les activités du conseil municipal, les activités sportives, culturelles et associatives présentes, les réponses aux questions liées aux affaires sociales, scolaires, et associatives... bref, d'une manière générale, tous les événements passés et à venir sur notre commune sont en permanence réactualisés

Afin d'être encore plus réactifs dans l'information, nous avons développé une newsletter qui permet de communiquer en temps réel, en particulier à l'occasion d'événements ponctuels et perturbants tels les incidents concernant le réseau d'eau par exemple,...

Nous souhaitons développer l'utilisation de cette newsletter et qu'elle soit accessible au plus grand nombre. Ainsi, n'hésitez pas à vous y inscrire via notre site internet.

Et parce que les contacts directs sont tout autant essentiels, vos élus restent évidemment directement à votre disposition, et tiennent en ce sens des permanences hebdomadaires régulières.

Notre souhait est de répondre efficacement et rapidement à toutes les questions. Pour se faire nous souhaitons maintenir la proximité indispensable entre les citoyens et leur municipalité.



Le personnel communal

Le personnel communal occupe une place prépondérante, dans l'exercice des compétences qui sont régulièrement dévolues aux collectivités : services scolaires et périscolaires, urbanisme, comptabilité, état-civil, entretien des voiries, des espaces verts et des bâtiments, eau et assainissement...

Que ces activités soient directement visibles ou plus discrètes, elles contribuent toutes au service public nécessaire.

Service Administratif :



- > Patricia BARBIER (80%) :
Accueil – état-civil - Elections
- > Annielle HARAN : Secrétaire mairie
- > Catherine FREIN (80%) :
Urbanisme, accueil de loisirs
- > Claire CHANTOME (80%) : Comptabilité
- > Stéphanie MOING (70%) :
Contrats d'entretien, sécurité des bâtiments

Service Technique :



- > Sébastien LEMERLE :
Entretien bâtiments, espaces verts
- > André RICHARD : Entretien, voirie (C.C.C.L)
- > Franck LE MENER : Eau et assainissement
- > Yann PLAT : Entretien général

Ecole et Périscolaires :



- > Elodie CHAFFIN : Agent technique
- > Christiane BONDONNEAU : Agent technique
- > Angélique GRIMAUD : Contrat d'avenir
- > Magali CHESNET : Agent technique
- > Kati LECONTE : Agent technique
- > Claude ROUSSEAU : A.T.S.E.M
- > Cindy VERNON : A.T.S.E.M.
- > Marie-Laure TAILLAND : Agent technique
- > Sylvie LEHOUX : Agent technique
- > Monique BRETIGNY : Agent technique
- > Nathalie SIMOES : Agent technique
- > Peggy CHASSAING : Agent technique
- > Mireille THOMAS : A.T.S.E.M.
- > Audrey GOINEAU : Animatrice
- > Evancya LINGUENHELD : Apprentie

Soit un total de 23 agents dont :

- 11 à temps complets
- 5 à temps partiel (80 ou 70%)
- 5 à temps incomplet
- 1 contrat Emploi d'avenir
- 1 contrat d'apprentissage

CCAS



CCAS : membres élus :

Sabine Martin
Christiane Sauvageau
Sophie Gasselin
Laure Blanluet
Carole Carré

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social sur la commune. S'il est généralement bien repéré dans son soutien aux personnes âgées, n'oublions pas qu'il s'adresse également aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, et qu'il participe à la lutte contre l'exclusion. Pour rappel, il est composé à la fois d'élus et de membres nommés par le Maire, selon des règles prescrites par la loi.

A l'échelle de notre commune, le CCAS se fixe comme mission première d'être un relai d'information et d'accueil pour les habitants. Aussi, afin de pouvoir vous renseigner au mieux de vos besoins, des rencontres ont lieu en ce moment avec différents partenaires (Pôle Emploi, l'ADMR, la Maison de Cohésion Sociale, ainsi que diverses associations comme le Centre-Ressources-Information-Accompagnement (CRIA) pour le développement des savoirs de base.

Ces partenaires, par leur connaissance précise des besoins des publics qu'ils accompagnent, nous permettent de recueillir des éléments plus précis sur les problématiques rencontrées par les habitants, sur notre territoire. Et par la suite, d'organiser, par exemple, des actions de prévention utiles à la population. Le CCAS participe, à titre d'illustration, à la mise en place du Plan Local d'Insertion, déclinaison, sur notre territoire de la vallée du Cher, du Plan Départemental d'Insertion initié par le Conseil Général. Cette démarche a pour objectif général d'améliorer l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), en mettant en lien tous les acteurs présents sur le territoire : accompagnants sociaux, associations, élus... Ces rencontres permettent de connaître les différents partenaires, de travailler en lien, afin d'adapter les réponses offertes aux bénéficiaires. Et d'envisager de nouvelles actions et offres de services.

Autre information, le conseil municipal a visité, le 29 novembre dernier, La Maison Bleue à Blois. Ce logement témoin présente,

à échelle réelle, différents types de solutions domotiques pour le maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie. La visite est gratuite, ouverte à tous, n'hésitez pas à aller la visiter à votre tour. Des brochures d'informations sont disponibles en Mairie. Vous pouvez également consulter le site www.maisonbleue.fr.

N'hésitez pas à rencontrer les membres du CCAS (renseignements en Mairie) : ils vous orienteront vers les prestataires les plus à même de vous aider, pour un petit souci comme pour une situation plus grave. Et soyez rassurés : ils sont soumis au secret professionnel.



Repas des anciens

« Ah le petit vin blanc... »

Un petit air de guinguette flottait dans l'atmosphère ensoleillée de ce 4 octobre.

Le repas des anciens avait décidé de profiter de l'été qui s'attardait pour s'encanailler au rythme de l'accordéon. Des nappes et serviettes rouges et blanches, aux couleurs des fleurs égayant les tables, en passant par la guirlande colorée, tout concourait à s'imaginer au bord du cher... quelques années en arrière. L'accordéon d'Alain Feuillet a accompagné chanteurs et danseurs tout au long du repas. Les refrains, que nous aimons tous et repris en chœur, ont permis de laisser s'exprimer tout le talent de certains, et surtout certaines (!) convives.

Mais le piano à bretelles a aussi donné le bon tempo aux serveurs, canotiers vissés sur la tête et sourires de rigueur. Ce moment convivial a aussi permis de féliciter M. et Mme Chermeux pour leurs noces d'or.

Mme Lanchantin et M. Bergeot, doyens de l'assemblée, ont eux aussi été chaleureusement applaudis.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés (bénévoles, agents municipaux, élus) et qui ont permis à cette journée de se dérouler dans la bonne humeur.

... qu'on boit sous les tonnelles »



JALMALV



Vous avez été concerné par la longue maladie, la mort, le deuil. Vous avez envisagé d'aider les personnes souffrantes.

Vous vous posez des questions concernant l'accompagnement. Nous aussi y avons été confrontés et avons été soutenus. Cela nous a permis de découvrir le bénévolat et l'accompagnement en soins palliatifs au travers de l'association reconnue d'utilité publique JALMALV.

JALMALV propose de :

- assurer la présence d'accompagnants bénévoles auprès des personnes gravement malades, des proches et des soignants pour apporter écoute et soutien ;
- mettre en place des groupes de partage pour le réseau familial et amical le temps de la maladie et du deuil ;
- faire évoluer les mentalités et contribuer au changement des attitudes de nos concitoyens vis-à-vis de la maladie grave, du grand âge, de la mort et du deuil ;
- participer au développement des soins palliatifs, en institution, ou à domicile, et à représenter les usagers.

Nous sommes 3 bénévoles JALMALV, actuellement sur le secteur de St-Georges (Val Fleuri), Montrichard (Hôpital) et Chissay (la

Ménaudière). Nous intervenons depuis une dizaine d'années auprès des grands malades et des personnes âgées auxquelles nous apportons écoute et accompagnement. Nos interventions se font uniquement en collaboration avec les équipes soignantes.

Nous avons été formés durant une année par notre association et nous nous réunissons une fois par mois en équipe, assistés par un psychologue afin d'échanger, partager nos vécus, nos bons moments, nos doutes et nos émotions.

Nous vous proposons de vous rencontrer pour vous informer davantage, et échanger sur notre action et sur cette association. N'hésitez pas à venir le 23 janvier 2015 de 18h à 20h Salle Jean-Marc Beslin (salle des fêtes) - St-Georges-sur-Cher



ASSOCIATION JALMALV 41
18 rue Roland Dorgelès
41000 BLOIS
Tél. : 02-54-42-26-31
jalmalv41@orange.fr

Communauté de Communes du Cher à la Loire



38, rue des Bois - 41400 MONTRICHARD
Tél 02 54 75 73 20 - Fax 02 54 75 73 25
Email : cc-cher-loire@wanadoo.fr
www.touraine-developpement.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi

Nouvel exécutif

Suite aux élections municipales des 23 et 30 mars dernier, la Communauté de Communes du Cher à la Loire (CCCL) a procédé au renouvellement de ses membres. Depuis le 7 avril 2014, le nouveau Conseil Communautaire est installé et comprend 26 conseillers communautaires, issus des conseils municipaux des 9 communes membres, qui ont procédé à la désignation des instances pour ce mandat. Le Bureau Communautaire et les diverses commissions ont aussi été constitués et un Bureau de Maires a été créé.

Emploi

L'emploi est une priorité pour l'avenir de notre territoire. Le partenariat se renforce encore un peu plus entre la Maison de l'Emploi du Blaisois, la Mission Locale, la Chambre des Métiers. Que ce soit par le développement de forums de l'emploi, de job dating pour les jeunes, de clauses d'insertion dans les appels d'offres, tous les dispositifs sont mobilisés pour valoriser l'accès à l'emploi de proximité, la formation professionnelle en adéquation avec les besoins en main d'œuvre des entreprises du territoire.

La promotion des filières de l'apprentissage et des lycées professionnels est une préoccupation pour les élus de la CCCL. L'objectif est de pouvoir mettre en lien le monde de l'entreprise et celui de la formation et de l'enseignement. Des actions seront mises en place en 2015.

Développement économique

Outre son soutien aux projets de développement des entreprises, la CCCL intervient pour augmenter l'offre foncière disponible pour les entreprises souhaitant s'installer ou se redéployer sur le territoire

La CCCL a donc lancé une procédure avec la commune de Saint-Georges pour réaliser l'extension de la zone d'activités

des Raimbaudières sur une vingtaine d'hectares. De plus, elle procédera à l'extension de la zone d'activités de Montrichard sur 4 ha dès l'approbation du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Urbanisme

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 porte plusieurs dispositions importantes à l'échelle communale et intercommunale, notamment en matière d'urbanisme, qui viennent profondément modifier le fonctionnement actuel.

Cette loi rend obligatoire le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme aux communautés de communes dans trois ans (mars 2017) et met fin à l'instruction des autorisations d'urbanisme par les services de l'Etat à compter du 1^{er} juillet 2015.

Afin d'anticiper ces mesures et de répondre aux enjeux du territoire et aux besoins légitimes des communes, le Conseil Communautaire a décidé de se doter de la compétence Urbanisme en septembre dernier.

Ainsi, dans l'attente de l'approbation d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), la CCCL est compétente pour engager, mener et finaliser des procédures de modification, d'élaboration et de révision de POS, de PLU et cartes communales initiées par les communes membres.

De plus, avec la fin de l'instruction par les services de l'Etat pour les communes membres d'une intercommunalité de + 10 000 habitants (cas de la nôtre), la CCCL est autorisée à prendre le relais sur cette mission et réfléchit à des collaborations avec d'autres collectivités afin de limiter le coût de cette nouvelle charge.

La loi ALUR vient renforcer la collaboration entre la communauté de communes et ses communes dans la mesure où l'élaboration du PLUI, à l'initiative et sous la responsabilité de la communauté, se fera en concertation avec les communes. Cette obligation ne changera pas le fonctionnement de la CCCL qui associe déjà les maires et les communes. La meilleure preuve est l'accord unanime donné par tous les conseils municipaux sur ce transfert de compétence qui ne prive pas les maires de leur pouvoir puisque ces derniers restent et resteront les seuls signataires des autorisations d'urbanisme.

Enfance Jeunesse

Le volet enfance jeunesse constitue un axe de travail de la nouvelle mandature, avec une vice-présidence dédiée à ce sujet.

Communauté de Communes du Cher à la Loire (suite)

Les premiers mois de notre action ont porté sur un état des lieux et le recensement des besoins. Une commission se réunit régulièrement pour définir les axes prioritaires. Ainsi, il se dégage un premier chantier autour de la mise en place d'un RAM (Relais Assistantes Maternelles) itinérant.

Ce service entièrement gratuit est destiné à renforcer sur l'ensemble du territoire, une qualité d'accueil et une proximité aux familles ayant de jeunes enfants confiés aux assistantes maternelles.

En effet, le RAM propose des activités aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle (ateliers de motricité, sorties, animations). Il propose aux assistantes maternelles des formations, des temps d'échange sur leur pratique professionnelle. Enfin, il accueille les parents en recherche d'une assistante maternelle et pour toutes les démarches liées au contrat de travail.

L'animatrice du RAM, diplômée, circulera sur l'ensemble du territoire à partir du 1^{er} semestre 2015. Elle assurera les permanences sur différents lieux de la communauté de communes pour les parents, les assistantes maternelles et les activités des enfants.

Sous réserve des décisions des communes, le RAM itinérant résultera de la fusion des RAM de Pontlevoy et Montrichard. Il sera augmenté à un temps plein pour répondre au potentiel des 138 assistantes maternelles de notre territoire et des 280 enfants qui leur sont confiés chaque jour.

D'autres projets sont à l'étude pour l'année 2015, notamment pour les jeunes de notre territoire.

Tourisme

Dans le cadre de sa politique touristique, la CCCL a créé un office de tourisme communautaire en avril 2013.

Suite aux nouvelles élections, l'Office de Tourisme du Cher à la Loire, dirigé depuis quelques mois par la nouvelle directrice, Madame Véronique SAVARANIN, est administré par un nouveau Comité de Direction qui a pris place en juin dernier.

Dans le cadre du Cher à vélo, la CCCL travaille sur des itinéraires cyclo-touristiques. Dans un 1^{er} temps, des boucles et une liaison avec Chenonceau et Amboise sont en cours d'aménagement avec les communautés de communes Bléré Val de Cher et Val d'Amboise. Dans un 2^e temps, des circuits sont à l'étude avec le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais afin de poursuivre jusqu'à Saint Aignan.

De nouvelles activités paramédicales au regroupement médical Philippe MAUPAS

Fabricia le Ray, psychologue et Magali Gervais, diététicienne-nutritionniste exercent toutes les deux au Centre de convalescence de la Ménaudière à Chissay-en-Touraine.

Afin de vous proposer leurs services, elles ont décidé de s'installer dans les locaux des kinésithérapeutes, au regroupement médical Philippe Maupas.

Magali Gervais exerce, au centre de réadaptation alimentaire de la Ménaudière (Groupe MGEN) à Chissay-en-Touraine, en tant que diététicienne-nutritionniste.

Depuis le 2 septembre dernier, elle a donc rejoint nos kinésithérapeutes.

Son expertise technique lui permet de réaliser des diagnostics diététiques et de présenter un bilan nutritionnel, associé à des conseils personnalisés, visant à mieux prendre en compte les habitudes alimentaires. Enfin, un suivi organisé permet de mieux accompagner les personnes désireuses d'améliorer leur programme alimentaire.

**Consultation sur rendez-vous au 06 22 89 61 11
ou par mail à : mgervais.diet@gmail.com**

Actuellement psychologue, au centre de convalescence de la Ménaudière à Chissay-en-TOURAINES, Fabricia Le Ray s'est installée, elle aussi, en cabine libéral, dans les locaux des kinésithérapeutes du regroupement médical Philippe MAUPAS. Ses principales sphères d'interventions se situent autour des difficultés personnelles (stress, déprime), lors de la survenue d'évènements douloureux (maladie, handicap...), de l'accompagnement en fin de vie, de la prise en charge de l'obésité, des difficultés au travail (burnout)... Elle accompagne aussi bien les adultes que les enfants.

**Rendez-vous par téléphone : 06 13 55 55 49
ou par mail au : fabricia.landrein@orange.fr**



> 14 février 2014
Concert orchestral du Loir-et-Cher
Concert pédagogique pour les enfants
l'après-midi et pour tout public en
soirée.

> Cérémonie
du 08 mai 2014



> 06 septembre 2014
Forum des associations



> 04 octobre 2014
Repas des anciens



> 25 octobre 2014
Élection Miss
Touraine Val de Loire





> 1er novembre 2014
Concert rock avec le groupe Calibre 12

> Novembre 2014
220 camping-caristes
à St-Georges



> Cérémonie du 11 novembre 2014
La Marseillaise chantée
par les enfants de l'école



> 14 novembre 2014
Concert Chorale de Monthevoy
et Orchestre d'harmonie
de Romorantin



> 22 novembre 2014
10^{ème} Sainte Barbe cantonale
à St-Georges



> 07 décembre 2014
Marché de Noël



Commerce



Jean Philippe, dès sa plus jeune enfance, a été bercé par le monde de la moto, entre un père et un oncle fanas des deux roues.

Le virus contracté, à ses 13 ans, un scooter lui tend les bras. L'envie de mettre les mains dans le moteur lui vient très rapidement.

A 21 ans, il obtient son permis « gros cubes ». Il passe toutes ses journées à monter et démonter ces machines pour lesquelles il voue une passion de plus en plus grande : « *les mains dans le cambouis, voilà ce que j'aime* » !

Pourtant, la vie professionnelle de Jean-Philippe débute dans l'horticulture. Très rapidement, il comprend que ce n'est pas véritablement sa destinée, et surtout que sa passion pour les deux roues reprend systématiquement le dessus. Alors, il décide de passer un BEP de mécanicien réparateur cycles et motocycles. Une fois ce diplôme en poche, il décide de gérer un petit commerce de pièces détachées moto, pendant près de 2 ans.

Depuis le 1^{er} août 2014, il a développé une nouvelle activité commerciale sur notre commune. 60 m² de « showroom » vous accueillent au 279 rue du Général de Gaulle où vous pourrez contempler ces belles deux roues en dépôt vente, ainsi que toute une série d'accessoires pour votre moto et vous-même. Jean-Philippe a également installé un atelier d'entretien et de réparation sur une surface de 250 m².

Enfin, un service de locations multiples est proposé : VTT haut de gamme, vélo à assistance électrique et remorque moto.

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi : de 10h00 à 19h00 en continu

Samedi matin de : 09h30 à 13h30

Téléphone : 06 38 80 71 87 – 02 18 09 16 98

Site internet : www.solution2roues.net

Artisanat



Originaire de Châteauroux, Thierry a vécu une dizaine d'années à Paris puis s'est installé à Vendôme où il a appris son métier de plaquiste durant 26 ans. Il est arrivé à St-Georges il y a 4 ans afin de rejoindre sa compagne et il a décidé d'y monter sa petite entreprise de plâtrerie traditionnelle.

Avec trois ouvriers, tous professionnels du bâtiment, il vous propose : travaux de plâtrerie sèche, aménagement de combles, isolation en tous genres, cloisons placostyl, plafond, cloisons isophoniques, doublage thermique, ils réalisent également du briquetage de murs.

Contact : Thierry PERREAU 06 33 53 79 31

Services

Agée de 25 ans, Emilie est originaire de Nazelles-Négron. Après avoir obtenu son BTS « Informatique de Gestion » à Tours en 2009, elle est partie étudier à Paris pour obtenir d'abord une licence professionnelle « Activités et Techniques de Communication Multimédia » et ensuite un master « Ingénierie du web et e-business ».

Après ces deux cursus en alternance et quelques expériences professionnelles, elle a récemment décidé de revenir à Saint-Georges, afin de proposer une activité de services en informatique depuis la mi-avril 2014.

Elle est en mesure ainsi de vous accompagner pour :

- la création de sites internet (site vitrine, e-commerce, etc...),
- le dépannage informatique à domicile,
- la formation informatique à domicile.



Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi

de 9h00 à 19h30

Contact : Tél : 06.47.21.07.47

Email :

etrocherie.ae@gmail.com

Site internet :

<http://www.emilietrocherie.fr>

Les Prés de la Limite, support pédagogique et agricole



En limite Est du département d'Indre-et-Loire, les prairies de Saint-Georges, rebaptisées Prés de la Limite dans le cadre de la réalisation du plan de gestion, s'inscrivent dans un vaste ensemble de prairies et de zones humides bordant le Cher. Ces milieux (prairies de fauche, haies, roselière, vieux arbres) sont en forte régression alors qu'ils possèdent un fort intérêt patrimonial, notamment pour les orchidées, et qu'ils jouent

un rôle important en cas d'inondations et pour la préservation de la ressource en eau.

Géré par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre qui en est propriétaire depuis 2008, cet espace naturel renforce l'intervention de l'association sur ce type de milieux de plus en plus rares.

Des enfants sur le site

En cette belle journée du 24 juin, la classe de CM2 de l'école du Gai Savoir de Saint-Georges-sur-Cher était attendue sur les Prés de la Limite pour une première approche de l'entomologie. L'entomologie est la science qui étudie les insectes : du latin in (dans) et sect (couper) : un insecte est en effet un animal « découpé » en trois parties : tête, thorax et abdomen.

Quelle eau buvez-vous à St-Georges ?

La commune est alimentée en eau à partir de deux forages situés au lieu-dit : « Prairie de Bray ».

Cette eau subit un traitement de désinfection avant distribution et la gestion est assurée par la mairie.

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est assuré par la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé du Centre (DT41ARS).

En 2014, 17 prélèvements ont été réalisés sur les communes et analysés.

Le résultat de ces principaux paramètres analysés indique :

- Eau de bonne qualité bactériologique
- Dureté élevée
- Conforme en nitrates
- Faiblement fluorée
- Conforme en pesticides
- Conforme en arsenic

Conclusions sanitaires : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Arrivés sur place, les enfants ont pu constater qu'il n'y avait plus d'eau dans les fossés. Nous nous contenterons donc des insectes terrestres, il y en a une grande diversité ! Sauterelles, coccinelles, papillons, libellules, mais aussi araignées, cloportes... sont observés sous toutes les coutures ! L'enthousiasme est bel et bien là et le soleil aussi. Les prochaines sorties seront maintenant pour l'année prochaine !

Un partenaire agricole pour la gestion du site

Depuis maintenant deux ans, une partie du site est, partiellement entretenue par un agriculteur local. Chaque année au mois de juillet les parties de prairies les moins fragiles sont fauchées. Le foin ainsi produit permet à l'éleveur de la commune, de nourrir ses bêtes avec du fourrage de grande qualité. Afin de concrétiser ce partenariat, une convention sera prochainement signée.

Préserver, gérer des espaces naturels, accueillir le public...

Tel est le rôle du Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre, association régionale de protection de la nature.

Pour plus d'informations sur le site des Prés de la Limite, pour vous procurer le programme des animations nature ou encore devenir bénévole de l'association, contactez l'antenne Indre-et-Loire / Loir-et-Cher :

6, place Johann Strauss - 37200 Tours

Tél. : 02 47 27 81 03

Mél. : antenne37-41@cen-centre.org

SMIEEOM

Modifications des horaires d'ouverture des déchèteries :

Du 1^{er} janvier au 31 mars :

Du lundi au samedi
10h - 12h et 14h - 17h
fermé le mardi et le jeudi matin

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Lundi : 9h30 - 12h et 14h - 17h
Mardi au samedi : 9h30 - 12h et 14h - 18h
fermé le jeudi matin

Ces nouveaux horaires sont valables sur les quatre déchèteries de Billy, Contres, Montrichard et Noyers sur Cher.



SMIEEOM Val de Cher

22 rue de Gâtines 41110 SEIGY

02 54 75 76 66

sieeomvaldecher@wanadoo.fr

www.smieeom.fr

Élections Départementales 2015 (anciennement élections cantonales)

Les dates retenues pour ce scrutin sont le **dimanche 22 mars 2015** pour le premier tour, et le **dimanche 29 mars** pour le second tour.

Plusieurs dispositions nouvelles s'appliqueront pour l'élection des conseillers départementaux (*anciennement conseillers généraux*) en mars 2015.

Pour la première fois, ces élections permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, alors que les conseillers généraux étaient renouvelés par moitié au sein de chaque Conseil Général. La réforme renforcera ainsi la stabilité et la clarté des majorités pour la durée du mandat. Un nouveau mode de scrutin sera par ailleurs appliqué. L'élection des conseillers départementaux se déroulera au scrutin majoritaire et binominal à deux tours. Dans chacun des nouveaux cantons sera élu un binôme de candidats toujours composé d'une femme et d'un homme, ainsi que d'un binôme de suppléants. Il s'agit d'une étape majeure en faveur de la parité et de la représentation des femmes dans la vie politique.

Enfin, les circonscriptions cantonales, dont le périmètre n'avait que très peu changé depuis leur création en 1790, ont fait l'objet d'une profonde révision de leurs limites afin de s'adapter aux évolutions démographiques des territoires et de permettre la mise en œuvre du nouveau scrutin binominal. Notre canton est ainsi composé aujourd'hui de 16 communes, pour un peu plus de 20 000 habitants :

- Bourry, Chissay en Touraine, Choussy, Contres, Couddes, Faveroles sur Cher, Fresnes, Monthou sur Cher, Montrichard, Oisly, Pontlevoy, St-Georges sur cher, St Julien de Chedon, Sassy, Thenay, Vallières les Grandes.



Les Conseils Départementaux, même si l'on évoque souvent leur disparition à moyen terme, ont en charge une compétence importante en matière de solidarité, particulièrement sollicitée en cette période où le chômage touche de nombreuses personnes.

AINSI, N'OUBLIEZ PAS DE VOTER EN MARS PROCHAIN !

A compter de mars 2015, les détecteurs de fumées sont obligatoires dans nos maisons

Dans la prévention des incendies, la détection des premières fumées permet d'alerter et de mettre en sécurité les occupants des locaux sinistrés. La Préfecture du Loir et Cher ainsi que les sapeurs pompiers de St-Georges-sur-Cher vous rappellent qu'un dispositif de détecteurs de fumées sera obligatoire dans vos maisons à compter du **8 mars 2015**

Objectifs :

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Caractéristiques exigées :

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits, car ils sont radioactifs.

À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

Obligation d'installation et de vérification du bon fonctionnement :

Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location.

Le 8 mars (date de l'entrée en vigueur de l'obligation d'installation), si le logement est en cours de location et que le locataire a déjà acheté et installé un détecteur de fumée, le propriétaire devra le lui rembourser.

En cours de bail, le locataire doit veiller au bon fonctionnement du détecteur en vérifiant les piles ou en remplaçant le détecteur en cas de défaillance, à moins qu'il occupe :

Emplacement du détecteur :

Le détecteur doit

- être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres
- et être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

Les détecteurs de fumée obligatoires
 Locataires ou propriétaires doivent s'équiper d'au moins un détecteur de fumée dans leur logement.

Où ?
 Au plafond, de préférence dans le couloir menant aux chambres, ou dans le salon.

Quand ?
 au 8 mars 2015

Quel appareil ?
 Un détecteur certifié selon la norme européenne EN 14604 (en moyenne 20 €)

Quel emplacement ?
 2 détecteurs dans une maison (1 à chaque étage).

Eviter la cuisine et la salle-de-bain (les vapeurs peuvent déclencher l'alarme), et les endroits proches d'un courant d'air.

1 seul détecteur pour un appartement inférieur à 60 m².

Protection de base (rouge)
Protection renforcée (vert)

Pose et maintenance
 Le fixer avec des vis.
 Vérifier une fois par mois la sonnerie et l'aspirer régulièrement.

Miss Vignoble Touraine Val de Loire 2014

La consécration de Camille Davault

Si Saint-Georges compte de nombreuses jolies jeunes filles, nous sommes de surcroît particulièrement fiers que l'une d'entre-elles ait été élue Miss Vignoble Touraine Val de Loire 2014..

Cette récompense est hautement méritée bien sûr par les nombreuses qualités de Camille, mais aussi parce qu'elle est issue d'une famille de viticulteurs implantés à Saint-Georges depuis très longtemps... En 1899, Alexis Davault achète une partie du vignoble du Prieuré de la Chaise dont l'origine remonte au X^e siècle. Eugène agrandira ensuite à son tour le vignoble et sera suivi tour à tour par Maurice, puis Jean-Pierre (son grand père), Christophe (son père) et Quentin (son frère) qui poursuivront l'activité.

Alors avec tous ses charmes et ses racines dans la viticulture, on ne pouvait rêver meilleure ambassadrice pour nos vins Touraine Val de Loire !

Camille a 24 ans et vit à Saint-Georges, à la Chaise, depuis sa plus tendre enfance. Après un bac pro de secrétariat, elle travaille à l'Office Notarial de Montrichard et a pour projet de devenir Clerc de Notaire. « *J'ai trouvé ma voie, le notariat me plaît car c'est concret* ». Car Camille a bien les pieds sur terre. « *En 2013, ce sont mes collègues qui m'ont poussée à me présenter. Finalement, j'étais enthousiaste à l'idée de relever un défi, prendre confiance en moi et apprendre de nouvelles choses. Je me suis éclatée. Je n'ai pas été élue en 2013 mais j'ai décidé de recommencer et j'ai été beaucoup moins stressée cette année.* ».

De l'inscription fin août à l'élection, ça va très vite. La première chose pour les prétendantes, c'est d'essayer les robes et maillots qui seront ensuite retouchés à leur taille. Elles ne les reverront plus jusqu'au soir de l'élection. Quatre répétitions ont lieu avec les anciennes Miss qui viennent les coacher. « *Elles nous apprennent à marcher avec des talons, les chorégraphies et les pas pour défiler. On apprend aussi à s'exprimer en public. Moi, mon but, c'était de rester naturelle et de ne pas partir en compétition car c'est tout sauf une compétition de beauté. On s'est toutes super entendues. L'ambiance était toujours bon enfant* ».

Après la répétition générale, vient le grand soir... ! Ce 25 octobre 2014, la Salle des Fêtes de Saint-Georges fait à nouveau salle comble. Cette soirée, organisée à la perfection par Denise Naud,



Présidente, et son équipe du Comité Miss Vignoble Touraine Val de Loire, est aussi un superbe dîner spectacle à ne pas manquer. Entre les passages des concurrentes avant l'élection, la troupe de l'Ange Bleu, prestigieux cabaret spectacle de Bordeaux, présente des numéros de haute volée de magie, chants, danses et french cancan...

« *On se fait pomponner par les esthéticiennes et coiffeuses de Montrichard et des environs. Le plus dur, c'est le premier passage, celui en tenue de ville. Il faut se souvenir des pas et ne pas se tromper dans notre discours. Mais après, on n'a qu'une envie : retourner sur scène. Je ne me souviens pas vraiment du moment de la nomination... je n'étais pas du tout concentrée ! Sur scène, j'entendais mon frère crier « c'est ma sœur : elle est trop belle ». Ça m'a fait rire...*

Lecture des 2 premières enveloppes pour les 2 dauphines puis la dernière enveloppe : **Miss Vignoble Touraine Val de Loire 2014 est Camille Davault !** A la table de la famille Davault, l'émotion est à son comble ! A la table des collègues et des copains, c'est l'euphorie. Camille enfle son écharpe de Miss et est coiffée de sa couronne par Laura Beaussier, Miss 2013 originaire de Saint-Règle.

D'autres charmantes jeunes filles de Saint-Georges avaient postulé les années précédentes. Cette fois, c'est fait, Saint-Georges a désormais sa Miss. Et même si elle devra remettre son titre et sa couronne dans un an à une autre Miss : pour la commune et ses habitants, Camille gardera toujours son titre de Miss !

Bravo Camille



Manifestations musicales

Concert du 14 novembre 2014



Le 14 novembre dernier la salle des fêtes était comble pour le concert proposé par la Chorale de Monthevoy. Le Choeur de l'école de Musique et l'Harmonie de Romorantin, accompagnés par Alexandre Rigaud au piano.

La soirée a débuté avec la chorale de Monthevoy dirigée par Sandra Rotinat, qui a interprété des airs de Mozart (extrait des noces de Figaro), de Gluck (extrait de Orphée) ainsi que les célèbres airs de Carmen et de Nabucco.

Pour la seconde partie, ce sont les chœurs de Romorantin, sous la direction, de Brigitte Rachal, qui ont interprété des chansons irlandaises, des airs de Mozart, Rossini, et Exodus de Gold.

La soirée s'est terminée avec le concert de l'Union Musicale de Romorantin, sous la direction d'Eric Beaumont avec un final magnifique des extraits de Carmina Burana de Karl ORFF.

Dès le début de l'année, deux nouvelles manifestations musicales de qualité vous seront proposées :

Concert de L'harmonie Municipale d'Ingré

Le 18 janvier 2015

L'Harmonie Municipale d'Ingré, était à son origine en 1858, une fanfare intégrée au Corps des Sapeurs Pompiers. La plupart des musiciens étaient des vigneron.

En 1877, la société musicale se détache du Corps des Sapeurs Pompiers et passe sous la tutelle municipale ; c'est à ce moment-là qu'elle prend le nom d'Harmonie Municipale d'Ingré. Petit à petit, des bois et des instruments de la famille des saxophones ont rejoint les cuivres et les percussions.

Cette formation d'amateurs, classée en division Supérieure, est dirigée par Jérôme Genza qui est également le directeur de l'École Municipale de Musique D'INGRÉ.

Un programme varié vous sera proposé, par les 68 musiciens, avec entre autres : les 4 mouvements de la suite de l'Arlésienne, N° 2 de Georges Bizet, la musique du film « Horizons lointains » composée par John Williams, la Danzón N° 2 d'Arturo Márquez, et bien d'autres...

Billets d'entrée : 5 €

Aucune réservation, les billets seront à prendre sur place à partir de 15h00 à la salle des fêtes.

Concert de l'Ensemble Orchestral de Loir-et-Cher Le vendredi 13 mars 2015

L'Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher, dirigé par Dominique BARAN, est un orchestre symphonique composé d'une soixantaine de musiciens professionnels. Il s'inscrit dans une grande tradition musicale qui fait aujourd'hui une des fiertés culturelles de notre département.

Pour la sixième année consécutive à Saint-Georges sur Cher, l'Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher proposera son nouveau programme autour des « Poèmes et Tableaux Symphoniques ». Ainsi, « FINLANDIA », tableau symphonique de Jean SIBELIUS, « PRÉLUDE A L'APRES-MIDI D'UN FAUNE », poème symphonique de Claude DEBUSSY, « LA MOLDAU », poème symphonique de Bedrich SMETANA et « TABLEAU D'UNE EXPOSITION » de Modest MOUSSORGSKI seront interprétés par ce formidable orchestre symphonique, pour un grand moment de musique et de plaisir partagé.

Venez nombreux profiter de ce concert de très haute qualité. Vous serez au cœur de la musique tant la proximité avec les musiciens est remarquable.

Billets d'entrée : 10 € pour les adultes et 7 € 50 pour les moins de 18 ans. Gratuit pour les moins de 12 ans. Aucune réservation, les billets seront à prendre le soir même, à partir de 20 heures, à la salle des fêtes.

Visite du patrimoine par les élus



Samedi 18 octobre, l'équipe municipale s'est réunie pour effectuer la tournée des installations dont l'objectif était de faire l'inventaire précis des principaux équipements de la commune.

Les élus ont ainsi pu découvrir le fonctionnement des locaux techniques municipaux, la station de distribution d'eau potable ou encore la station de traitement des eaux usées.

Le plus impressionnant et non moins instructif des sites visités, restera sans doute le château d'eau.

L'équipe municipale en a également profité pour se rendre sur les chantiers en cours, l'agrandissement de l'école mais aussi la future aire de jeux pour les enfants.

Renseignements utiles

Vous voulez obtenir...	Où s'adresser	Conditions Pièces à fournir	Coût	Observations
CARTE NATIONALE D'IDENTITE	Mairie du domicile	2 photos d'identité récentes, justificatif de domicile (pour les mineurs : autorisation parentale), copie intégrale d'acte de naissance (en cas de 1 ^{re} demande carte sécurisée et non cartonnée, de perte ou vol, périmée depuis + de 2 ans)	Gratuit Timbre fiscal de 25 € si l'ancienne carte a été volée ou perdue	Valable 10 ans pour les mineurs Valable 15 ans pour les majeurs Présence obligatoire du demandeur pour signature et prise d'empreinte
PASSEPORT	S'adresser aux Mairies dotées d'une station d'enregistrement des données, Vendôme (Mairie annexe des Rottes - prendre RDV au 02 54 89 43 99)	Ancien passeport, carte nationale d'identité en cours de validité, 1 photo d'identité au format officiel, justificatif de domicile (de moins de 3 mois)	Timbre fiscal de 86 € pour les majeurs, 42 € pour les mineurs de 15 à 18 ans, 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans	Valable 10 ans Majeur : Présence obligatoire du demandeur pour signature et prise d'empreinte Mineur : Présence obligatoire de l'enfant pour signature et prise d'empreinte ainsi que du parent ayant l'autorité parentale
CARTE D'ELECTEUR	Mairie du domicile	Etre français et majeur Présenter carte nationale d'identité et justificatif de domicile Les étrangers communautaires peuvent s'inscrire pour les élections municipales et européennes	Gratuit	Les inscriptions et les radiations se font en Mairie toute l'année. Les changements d'adresse à l'intérieur de la commune doivent être signalés durant la même période
CERTIFICAT D'HERIDITE	Notaire	Livret de famille du défunt, pièce d'identité du demandeur	Coût variable	
COPIE INTEGRALE OU EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Nom, prénoms, date de naissance Joindre une enveloppe timbrée et copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille	Gratuit	Les personnes de nationalité française nées à l'étranger doivent s'adresser au Ministère des affaires étrangères Service centre de l'état civil à Nantes (Tél. 02 51 77 30 30)
COPIE INTEGRALE OU EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms, date de mariage, copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille	Gratuit	Enveloppe timbrée à votre adresse
COPIE INTEGRALE OU EXTRAIT D'ACTE DE DECES	Mairie du lieu de décès	Nom, prénoms du défunt, date de décès	Gratuit	Enveloppe timbrée à votre adresse
LIVRET DE FAMILLE (DUPLICATA)	Mairie du mariage ou du domicile	En cas de perte, fournir l'état civil des conjoints et des enfants. Divorce : l'ex-conjoint peut obtenir un duplicata	Gratuit	Délivré le jour du mariage
EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE	Courrier Ministère de la justice			CASIER JUDICIAIRE NATIONAL 107, rue Landrau 44079 NANTES Cedex 1
DECLARATION DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours	Certificat d'accouchement et livret de famille	Gratuit	
DECLARATION DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Extrait de naissance pour chacun des époux, attestation sur l'honneur pour domicile, liste des témoins	Gratuit	Dossier disponible en Mairie
DECLARATION DE DECES	Mairie du lieu de décès dans les 24 heures	Livret de famille, certificat de décès	Gratuit	

Bibliothèque

Le château d'Amboise, ou la nursery des Valois.



Crédit photographique : L. de Serre, Fondation Saint-Louis

Notre bon roi Louis VII, comme beaucoup de ses prédécesseurs, avait une façon bien royale d'agrandir ses domaines : en 1431, il confisqua le château d'Amboise à son dernier propriétaire, après l'avoir fait condamner à mort, au prétexte d'un ténébreux complot... le malheureux fut gracié au dernier moment, mais on ne lui rendit pas ses biens.

La forteresse médiévale n'était pas fort agréable à vivre, mais elle avait un avantage. Culminant à 40 mètres au-dessus du bourg, elle possédait une terrasse un peu battue par les vents, d'où l'on dominait la région toute entière. Le roi n'y attacha que peu d'importance, mais son fils Louis XI, y vit un immense avantage : l'air y était plus pur qu'ailleurs, et c'est là, à l'abri supposé des miasmes et des épidémies, qu'il décida d'installer sa seconde et robuste épouse, Charlotte de Savoie, afin d'y élever les enfants royaux.

Le souverain entreprit de grands travaux, les deux grandes tours cavalières aux angles, et le palais gothique... Il installa à demeure nourrices, gouvernantes et gouverneurs, maîtres d'armes, d'équitation, de paume, ainsi que des moines pour l'enseignement des disciplines intellectuelles : histoire, géographie, mathématiques, astronomie, lettres et langues étrangères. Pour les filles, broderie, danse, musique (chant, luth), art de la conversation. Tout ce qu'un futur souverain, ou une future souveraine, doit savoir. Si en France, les filles ne pouvaient régner, on les mariait à des rois ou des princes étrangers, il convenait qu'elles soient pourvues d'une bonne éducation.

Louis XI instaura également un règlement de protection féroce : les portes de la cité sont réduites à quatre pour faciliter la surveillance, la forêt est interdite à la chasse, une compagnie d'archers écossais veille aux points stratégiques, et bien sûr, qui entre voit son identité soigneusement contrôlée. Ainsi, les enfants royaux, sont bien gardés.

La première née, Anne (future épouse du sire de Beaujeu), a le caractère bien trempé de son père, l'intelligence, la force... ce sera la préférée du roi, la seconde, Jeanne, est malingre et fort contrefaite, on la mariera à Louis d'Orléans (le futur Louis XII). Le troisième, le dauphin Charles, futur Charles VIII, est très maigre, très doux, fort timide, et vit bien plus dans ses livres que dans les exercices physiques. D'autres enfants naîtront, mais vivront à peine quelques jours.

Et Louis XI vient à mourir, Charles se marie à Anne de Bretagne... Le couple mène la vie nomade de ce temps là, de château en château, mais les enfants sont élevés à Amboise... Hélas, l'air pur du château n'y peut rien, Charles-Orland est un bébé magnifique, mais une épidémie de rougeole ravage le royaume, et il meurt. Et mourront aussi un autre petit Charles, et un petit François.

C'est Louis XII, qui règne désormais, dé marié de Jeanne de France, puis remarié à Anne de Bretagne. Cette fois, la reine a peur, et refuse de se séparer de ses filles. Claude et Renée, seront élevées à Blois où les époux résident, tandis que dans le même temps, c'est François d'Angoulême, futur François 1^{er}, et futur mari de Claude, qui grandira à Amboise.

Quelques années plus tard, lorsque François et Claude règneront, Amboise ne sera plus un lieu très sûr, protestants et catholiques y semant, là comme ailleurs, les premières révoltes. Les enfants royaux pour être en sécurité, ne quitteront plus leurs parents.

Horaires d'ouverture :

Lundi et Mercredi : de 15 heures à 17 heures
Samedi : de 10 heures à 12 heures.

Nos jeunes sportifs à l'honneur

Club de tir



> Florian BATAILLE - Poussin prometteur - 3^e place en départemental - 14^e au Championnat de France.

USSG



> Les 3 jeunes de l'équipe U13, Sofiane DERISBOURG, Axel SIMOES et Dorian LABALETTE sélectionnés par le Blois Foot 41 pour différentes manifestations la saison dernière.

Dragons Hand Ball



> Lucas, 13 ans, sélectionné dans l'équipe du Loir-et-Cher pour le tournoi régional, vise les sélections pour le championnat de France. Un bel esprit, un comportement exemplaire.

Judo Club



> Inès JOUANNEAU, Championne Régionale benjamine, Championne départementale minime, seconde en régionale et qualifiée en inter région en individuel, Vice championne de France UNSS 2014 avec l'équipe de son collège. Ses valeurs : respect, persévérance et humilité. Elle Espère, après sa troisième, intégrer le pôle espoir de la Fédération Française de Judo.

La Plume Tourangelle



> Kilian HOURY (15 ans), Champion Départemental Jeunes dans la catégorie minime, l'an dernier et gagnant du tournoi de Vendôme, cette année.

Horse-Ball



> Deux élèves du Gai Savoir, Inès BOUCHEKIOUA et Anais BIZIOU, médaille d'argent avec leur équipe, au Championnat de France à Lamotte-Beuvron en Horse-ball les 07, 08 et 09 juin 2014.

Tir à l'Arc



> Romain SAVARIT, 16 ans, champion de France cadet le 5 octobre à Villiers sur Marne. Il a touché 40 fois la carte (cible) marquant 40 honneurs et 98 points au tir Beursault (jeu d'arc à 50 mètres).

Liste des associations de la commune de Saint-Georges-sur-Cher

NOM	CONTACTS	TÉLÉPHONE	MAIL OU ADRESSE
LES DRAGONS DE ST-GEORGES Handball	Mme Marième MAZÉ	06 62 22 32 60	dragons-hb41@laposte.net
LA PLUME TOURANGELLE Badminton	M. François PAJOT		francoispajot@free.fr
CLUB DE TENNIS DE TABLE	M. Jean-Michel JANSSENS	02 54 32 66 27	mjmjanssens@orange.fr
USSG-FOOTBALL	M. Franck SIMOES	06 29 64 32 42	
JUDO CLUB	M. Laurent COCHELIN	02 54 32 81 04	laurentetmelinda.cochelin@neuf.fr
L'ALERTE	M. Fabrice DUCHATELET	06 74 70 48 15	fm.duchatelet@wanadoo.fr
TENNIS CLUB	M. Alain BORIE	02 54 32 95 54	TCSG41@live.fr
LA PETANQUE SAINT GEORGIENNE	M. Raphaël QUITTANSSON	02 54 32 30 16	Le.nanou@aliceadsl.fr
CLUB DE TIR	M. Fabien BATAILLE	06 29 07 70 82	fabienbataille@yahoo.fr
CLUB DE CHASSE	M. Eric LELIEVRE	02 54 32 50 14	
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	M. Nelson SIMOES	02 54 32 30 92	s-annie@neuf.fr
AGE D'OR	M. Christian MALTEAU Mme Nicole DUTHIL	06 83 40 71 65 02 54 32 30 26	christian.malteau@wanadoo.fr cortier.gerard@orange.fr
COMITÉ D'ANIMATION	M. Gérard CORTIER Mme Karine ADAM	06 27 91 24 68	cortier.gerard@orange.fr rafale41@orange.fr
LE SOUFFLEUR ENDORMI Théâtre	Mme Martine GABELOTAUD	02 54 32 01 88	martinegabelotaud@orange.fr
LES AMIS DU PRIEURÉ	Mme Danièle THERIZOLS	02 54 32 59 77	prieuredelachaise@yahoo.fr
LES TI'MOUN (assistantes maternelles)	Mme Anne PONTLEVOY	02 54 32 49 78	anne.pontlevoy@hotmail.fr
AMICALE DES PECHEURS	M. Claude HUET		La Brossette 41400 Faverolles s/Cher
AMICALE DES POMPIERS	M. Emmanuel PONTLEVOY	06 72 19 21 11	emmanuel.pontlevoy@wanadoo.fr
F.N.A.C.A	M. Jacky BIDAULT	02 54 32 37 40	
U.N.A.C.F.N	M. Jean DESOUCHE	02 54 32 34 72	
A.C.P.G	Mme GANDON	02 54 32 35 98	
Un p'tit Coup de Pouce	Mme JACQUEMIN	06 34 96 72 58 02 54 32 81 98	jacqueminmonique41@orange.fr
MODELES CLUB ST-GEORGES-SUR-CHER AEROMODELISME	M. HOPPE PIERRE	06 84 47 38 27 02 54 32 48 88	pierrehoppe@hotmail.com
ECOLEGRAM	Mme SAINT-MACARY Suzy	02 54 32 75 65 Entre 19h et 20h	ecolegram@gmail.com

Comité d'Animation



Grâce à l'investissement des membres du bureau et des bénévoles qui participent de manière régulière à la vie de la commune, l'organisation des manifestations comme les 13 juillet, 2 août, 14 septembre et 7 décembre se sont, toutes, très bien déroulées.

Notre but sera toujours d'assurer la continuité de ces manifestations avec dynamisme et convivialité mais également de réfléchir sur de nouvelles activités.

D'ores et déjà, vous pouvez noter les deux prochains rendez-vous :

- **Le 4 janvier pour la randonnée des galettes des rois.**
- **Le 13 mars pour le concert symphonique.**

Le nouveau bureau a décidé de maintenir la randonnée des gaulois. Au programme, un parcours de 8 km et 12 km avec, bien sûr, le pot de l'amitié à l'arrivée. Près de 100 personnes ont participé au repas et l'après-midi s'est terminée avec un concours de boule.

Comme chaque année, nous avons organisé la Fête Nationale du **13 juillet** avec près de 150 repas servis. Un grand merci à tous ceux qui ont bravé le mauvais temps pour venir apprécier l'ambiance et regarder la retransmission de la finale de la coupe du monde du Football. Pour le plus grand bonheur de tous et malgré la pluie, le feu d'artifice a été maintenu, grâce aux artificiers qui l'ont installé tout l'après-midi, le spectacle était au rendez-vous et ce fut splendide, félicitations à eux.

Le **2 août**, notre randonnée semi-nocturne a eu lieu au bord du Cher. Un beau succès, les marcheurs ont pu apprécier le magnifique cadre et la soirée s'est terminée dans une très bonne ambiance.

La randonnée du **14 septembre** a eu un peu moins de succès. Seulement 32 randonneurs mais pour les participants, ce fut une agréable journée.

Nous avons terminé l'année par notre marché de Noël, le **dimanche 7 décembre**, au hall sportif avec présentation de belles réalisations de loisirs créatifs sur notre stand. A 16h00, la visite du Père Noël a enchanté les enfants qui sont tous repartis avec des friandises.

D'autres manifestations vous seront proposées au cours de l'année 2015, nous vous les communiquerons sur le panneau d'information de la commune.

A la fin du mois de janvier, notre assemblée générale se tiendra pour réélire le bureau.

Nous ne sommes jamais de trop... Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, aucune hésitation, venez ! Avis aux amateurs ! Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015.

Contact : Gérard CORTIER 06.27.91.24.68
Karine ADAM 06.40.78.70.57
Thérèse BROSSARD 06.80.55.93.27



Les Ateliers de Musique



LES ATELIERS DE MUSIQUE



L'assemblée générale constitutive de l'association « Les Ateliers de Musique » s'est tenue le mardi 4 novembre à Saint-Georges-sur-Cher.

En préambule, une présentation de ces Ateliers de Musique a été faite.

Ils ont été imaginés à la suite d'une constatation évidente : les enfants ont changé, les cours de solfège sont, pour beaucoup d'entre eux, rébarbatifs et font qu'ils abandonnent la musique pour des activités plus ludiques.

Nous ne pouvons plus leur proposer uniquement des cours spécifiques, le monde autour de nous est en perpétuelle évolution et il n'est plus possible de rester ancré dans des formes d'apprentissage imaginées il y a bon nombre de décennies.

C'est face à ce constat que nous avons créé ces ateliers collectifs, et nous travaillons, comme les écoles primaires, sur des acquisitions de compétences.

Les ateliers permettent d'allier l'apprentissage de l'instrument et du solfège de façon agréable et progressive.

Tout en développant l'expression de soi, ils amènent rapidement à une écoute polyphonique et une pratique de la musique d'ensemble. Ces ateliers s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Le bureau a été élu et se compose de :

- Jean Michel Guesdon - Président
- Stéphane Niquet - Vice-président
- Monique Guesdon - secrétaire
- Simone Archambault - trésorière
- Patricia Ras - trésorière adjointe

Très prochainement, les Ateliers de Musique, vont s'installer dans une maison à Saint-Georges-sur-Cher située au 170 rue Marcel Bisault, spécialement dédiée à la musique (entre la salle des fêtes et l'école du Gai Savoir).

L'Age d'Or



Année 2014 rythmée par nos activités hebdomadaires, chorale, anglais, informatique, peinture sur soie, scrabble en duplicate, et aussi, plus physique, relaxation, yoga et gymnastique. Notre nouvelle activité, l'atelier d'art floral, a connu un grand succès.

Cette année a compté aussi des temps forts avec l'Assemblée Générale, la galette des rois, la Chandeleur, le concours de belote, le loto, la dictée, une messe spéciale séniors et une journée champêtre au Calvaire, sans compter les repas conviviaux.

Côté pétanque, nous avons assuré une initiation auprès des enfants de l'Accueil de Loisirs, et participé aux 30 ans du Challenge R. Gras.

Les amateurs de tourisme ont fait une jolie sortie en Sologne, et plus loin, en Espagne, une croisière sur le Guadalquivir. Jolis souvenirs.

A noter qu'après les vacances, notre club reprendra ses activités le 8 janvier.

Signalons également que nous organisons, fin juin-début juillet 2015, un voyage à Malte.

Ecolegram

En cette fin d'année, notre nouveau bureau souhaite vous parler de Mme Lucie Crusson, Présidente de l'association AVIMBES (Aide pour une Vie Meilleure au Burkina Faso par l'Éducation et la Santé) qui récupère, par le biais de Mme Delcourt (Directrice de l'école de St-Georges) des fournitures d'école.

Mme Crusson tient une **permanence** depuis novembre tous les **premiers mercredis de chaque mois de 16h00 à 18h00** dans notre local.

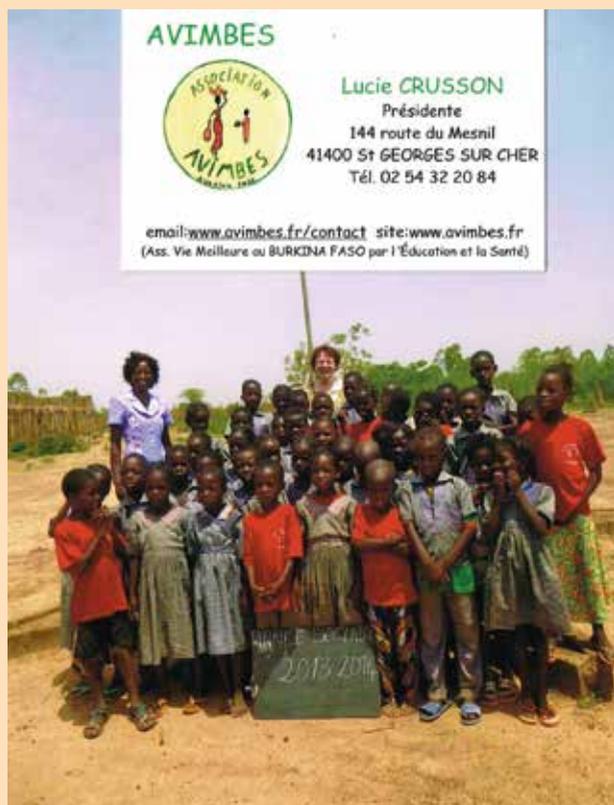
Elle souhaite récupérer des vêtements de 0 à 12 ans, des petits jouets, du linge de lit en 90 et pour lit de bébé, lit en 90 et lit parapluie etc.

Pour plus de renseignement, venez la rencontrer, elle vous accueillera avec plaisir.

Quelques dates de nos manifestations pour 2015 :

- **Carnaval boom - samedi 07 mars 2015**
- **Bourse aux vêtements - samedi 28 mars (après midi) et dimanche 29 mars (matin)**
- **Chasse à l'œuf - samedi 11 avril 2015**
- **Kermesse de l'école - samedi 27 juin 2015**

Notre nouveau bureau vous souhaite une très bonne année.



Club Des Randonneurs Canton de Montrichard



Notre club aura 25 ans en 2015, nous sommes maintenant 267 licenciés venus de l'ensemble des communes du canton et dont de nombreux St Georgiens.

Les randonnées sont organisées par le club les :

- **mardis, 6 à 7 km à un rythme accessible à tous**
- **Jeudis, 10 à 12 km à un rythme plus soutenu**

Le rendez-vous a lieu au parking du stade de foot à Montrichard, le mardi à 8h45 pour un départ à 9h00, le jeudi à 8h15 pour un départ à 8h30.

Le dimanche, nous participons individuellement aux diverses randonnées du calendrier départemental ou régional.



Nous aidons à la mise en place de randonnées à but humanitaire et, sous la coordination du CDRP41, nous participons également à l'entretien du balisage des sentiers de notre secteur.

Vous nous retrouverez autour de la galette des rois, lors d'un pique-nique, d'une sortie découverte, d'un voyage, d'un repas collectif avec un seul mot d'ordre : la convivialité.

Tous les ans un voyage d'environ 3 jours est organisé, cette année ce fût l'Auvergne, l'année prochaine ce sera le Jura à la découverte de la région de Métabief.

La randonnée au sein d'un club ce n'est pas seulement marcher, c'est aussi partager le plaisir de se retrouver, de découvrir ensemble les sentiers, de faire de nouvelles connaissances et l'occasion de rompre l'isolement bien souvent mal vécu par certains d'entre nous.

Si vous aimez la nature, la convivialité, les activités physiques modérées sans esprit de compétition, prenez vite votre sac et venez parcourir les chemins et les sentiers de notre région.

Cela vous tente ? Alors, n'hésitez plus, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

Contact :

Secrétaire : M. Claude THELLIER - Tél. : 02 54 71 07 60

U.N.C. - A.F.N.



Le 13 juillet 2014, l'U.N.C - A.F.N de St-Georges a organisé sa sortie annuelle dans la Sarthe.

Cette journée a démarré par une visite guidée du musée « au pays des rillettes » avec une dégustation des produits de la maison suivie d'une croisière sur les canaux de La Ferté Bernard « la Venise de l'ouest » à bord de bateaux électriques silencieux et très faciles à conduire.

Après un déjeuner convivial au restaurant, la journée s'est poursuivie par une visite guidée de l'ancien dépôt de Connéré « tradition du chemin de fer » ainsi qu'une balade en autorail d'époque entre Beillé et Prévelles.

Pour finir, un petit arrêt buvette et détente au bord d'un lac très agréable.

Tout le monde a été enchanté de cette journée sous le soleil.

Les anciens d'AFN qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenus.

Contacts : Jean Désouche - 02 54 32 34 72

Michel Bouland - 02 54 32 77 35

Les Amis du Prieuré



L'association du Prieuré a organisé, le **09 juillet 2014, un bal masqué** sur le thème de Venise.

A cette occasion, les participants s'étaient costumés et la soirée s'est déroulée autour d'un buffet vénitien.

Pour les **journées du patrimoine en septembre**, les portes du Prieuré ont été ouvertes au public et de nombreux visiteurs ont pu découvrir sa chapelle du 12^{ème} siècle.

Cette visite a été agrémentée par un **concert de musique baroque** avec l'ensemble du Bel Echat d'Orléans. (Clavecin et chants)

Le **15 novembre**, comme chaque année, une **messe de St-Hubert** a été célébrée avec les trompes de chasse des sonneurs de l'équipage du Chêne Rond suivie d'une chasse à courre sur le territoire de St-Georges.

Nous remercions l'organisateur de cette manifestation, François Place fidèle ami du Prieuré.

Lors de cette journée, une cloche a été mise en place par Pierre Jousset.

Un P'tit Coup De Pouce

Cette année, nous avons changé de local pour un plus grand, celui-ci se trouve toujours à la même adresse, mais désormais, vous pouvez nous retrouver au sous-sol à l'arrière du bâtiment (ancienne école Bretonneau).

Notre association a pour but d'aider les mamans en difficulté, en leur offrant des vêtements pour leurs bébés et leurs enfants jusqu'à 12 ans, et en leur prêtant également du matériel de puériculture.

A ce jour et depuis 2010, nous avons aidé 170 familles grâce à nos généreux donateurs et nous les remercions vivement.

(Nous rappelons que nous n'acceptons pas de vêtements adultes, faute de place).

Chaque année, nous organisons pour les enfants de nos bénéficiaires un arbre de Noël où le Père Noël distribue cadeaux et friandises qui proviennent également de dons.

Notre groupe se compose de 9 bénévoles qui assurent les permanences les mardis et vendredis de 14h00 à 17h00.

N'hésitez pas venez nous voir, nous serons heureuses de vous accueillir.



USEP Gai Savoir



L'U.S.E.P gai savoir organise le **vendredi 13 février 2015** à partir de 19h à la salle des fêtes de Saint Georges **un Apéro Blues**, avec buvette et restauration rapide sur place (assiettes apéritives...).

Prix de l'entrée : 2 € par adulte, gratuit pour les enfants.

Le bénéfice de cette soirée est destiné au financement des classes découvertes des 3 classes de cycle 3 de l'école.

Réservations demandées avant le vendredi 6 février au 02.54.32.34.25 (école) ou au 06.20.15.00.50.

Amicale des Donneurs de Sang



Vous avez envie d'être utile et d'effectuer un acte de solidarité, alors venez donner votre sang. Le don du sang est indispensable et irremplaçable pour sauver des vies, on compte sur vous.

L'amicale des Donneurs de Sang vous remercie de vous être joints à elle pour ses festivités 2014.

Animations pour 2015

- Choucroute : dimanche 1^{er} Février 2015
- Loto : samedi 11 avril 2015
- Déjeuner dansant : dimanche 11 octobre 2015

Collectes de sang 2015

- Mardi 06 janvier (15h00-19h00)
- Mardi 10 mars (15h00-19h00)
- Mercredi 13 mai (08h00-12h00)
- Mardi 21 juillet (15h00-19h00)
- Mardi 06 octobre (15h00-19h00)

Ces dates sont données à titre indicatif, elles peuvent être modifiées.

Club de Tir



Notre société de tir est actuellement le second club de tir du Loir-et-Cher par son nombre d'adhérents qui est de 153 à ce jour. Notre stand est aménagé pour pratiquer toutes les principales disciplines homologuées par la Fédération Française de Tir. Nous pratiquons plus principalement le tir sportif mais aussi le tir militaire.

Le tir sportif comprend : le tir à air comprimé à 10 mètres, le tir au pistolet et revolver, petit et gros calibre, à 25 mètres, le tir à carabine, petit et gros calibre, à 50 ou 100 mètres.

Concernant le tir dit « militaire » dénommé TAR (tir aux armes réglementaires), cette discipline utilise seulement un armement militaire de type fusil semi-automatique, à répétition manuelle et armes de poing de tous calibres militaires de toutes nations. Ces tirs s'effectuent sur cible papier ou métalliques à 25 mètres. Notre club pratique également l'arqueuserie, c'est-à-dire le tir aux armes anciennes à silex et à capsules sur cibles papier à 25, 50 et aussi 100 mètres. Il existe de nombreuses variantes.

Et enfin, nous sommes un des rares clubs du centre de la France à avoir des tireurs qui pratiquent le tir d'extrême précision dit « bench rest ». Cette discipline s'effectue avec un armement très spécifique fabriqué sur mesure et se tire à 100, 200 et 300 mètres sur cible papier.

Toutes ces disciplines sont représentées lors des compétitions nationales et aussi internationales.

Notre saison sportive s'est terminée fin juin, et cette année encore notre association a obtenu de bons résultats lors de ses diverses compétitions.

Nos jeunes de l'école de tir ont terminé en finale du championnat de France. Notre spécialiste des armes anciennes et arquebuses a également obtenu de nombreux podiums.

Un regrettable accident de travail de notre entraîneur n'a pas permis cette année à notre équipe de « tir militaire » de participer à la finale du concours France.

Notre équipe de tir « extrême précision » composée de ses deux membres a terminé le parcours européen en bonne place mais derrière les Italiens, très forts cette année.

En juillet, notre association a organisé comme tous les ans le traditionnel **sanglier grillé**, manifestation très réussie et conviviale pour conclure cette saison.

Le 6 septembre 2014 a eu lieu notre **assemblée générale** à la salle du Calvaire.

Ping-Pong



L'année sportive a repris début Septembre, le nombre de licenciés est un peu en baisse par rapport à l'année dernière. Cette année, nous avons apporté une modification quant aux horaires. L'entraînement des jeunes se déroule désormais le vendredi de 19h30 à 20h45.

Coté compétition c'est reparti avec 4 équipes engagées dans le championnat départemental. Le maintien sera l'objectif pour toutes les équipes.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour pratiquer ce sport pour tous, ou venir nous encourager lors de nos compétitions.

**Contact : Jean Michel Janssens : 06 71 10 01 71
Gilles Pellé : 06 41 92 06 94**

La Plume Tourangelle



Le badminton est un sport qui allie rapidité, dextérité, endurance et convivialité.

Il se joue en simple, doubles hommes/dames et mixtes, ce qui permet une multitude de variantes de jeux.

L'entraînement jeune et adulte du mercredi est encadré par Valérian

Mandelbli, éducateur sportif diplômé d'état. Nous dédions deux créneaux spécifiques pour les enfants selon leur âge et leur niveau, encadrés par deux bénévoles.

Nos entraînements loisirs et compétitions ont lieu à St-Georges-Sur-Cher et à l'Espace Culturel et Sportif de Montrichard.

Nos jeunes s'affrontent régulièrement lors des journées TDJ (Tournoi Départemental Jeunes) et figurent en bonne place dans le département.

Les « moins jeunes » peuvent également choisir les tournois auxquels ils veulent participer (simples et/ou doubles) suivant un planning défini en début d'année.

Pour ceux qui veulent progresser ou tout simplement jouer, le tout dans la bonne humeur, la Plume Tourangelle (créée en 1999) vous ouvre ses portes.

L'Alerte



L'Alerte Saint-Georges

Le club de gym de la Vallée du Cher

De la gym pour tous,

Le Club de Gymnastique l'Alerte propose un large choix d'activités, encadrées par des entraîneurs diplômés, pour toute la famille de 3 mois à 99 ans.

Pour les moins de trois ans, la Gym Biberon est un vrai moment de partage et de complicité entre parents et enfants autour du trampoline, de la piscine à balles ou du toboggan.

Doté du label « petite enfance », le Club propose des parcours motricité et des jeux Baby Gym (découverte du matériel et de la discipline gymnique) ainsi que des cours de Gymnastique Artistique pour les filles et les garçons de plus de 6 ans.

Sans oublier les adultes avec le fitness, le renforcement musculaire, la zumba basée sur des exercices chorégraphiés, et une nouvelle activité de Gym Senior construite autour d'exercices pour développer l'équilibre et la mémoire, afin d'aider les anciens à prévenir les petits accidents de la vie quotidienne.

**Rendez-vous au hall sportif, contact :
<http://gym41.sportsregions.fr>**



les Dragons - Hand Ball



Nous souhaitons remercier chaleureusement nos partenaires. Grâce aux commerçants de St-Georges et des alentours, nous avons pu investir dans des maillots, shorts et banderoles.

Nous ne les valorisons pas assez, et pourtant, c'est aussi grâce à leur belle générosité que nos associations vivent.

Nous allons organiser une soirée afin de leur présenter le club et ses actions.

Les dragons de St-Georges, c'est également une pépinière de jeunes talents.

Plusieurs jeunes joueurs ont été sélectionnés dans l'équipe du Loir-et-Cher afin de jouer le tournoi régional et ainsi viser les sélections pour le championnat de France, bravo à eux !

Notre tartiflette du 24 janvier approche, si vous souhaitez passer une bonne soirée, n'oubliez pas de réserver cette date. Nous cherchons toujours des joueurs, jeunes ou adultes, sachant jouer ou non.

Le handball, c'est bien sûr du sport mais c'est aussi un échange de moments conviviaux.

N'hésitez pas à en parler autour de vous et venez participer à un entraînement. Ça ne coûte rien et qui sait, peut être allez-vous, vous découvrir une nouvelle passion.

Pour tout renseignement, Tél : 06 73 88 32 98

La Société de Chasse

La saison de chasse a démarré depuis le 28 Septembre 2014, et à ce jour, notre association compte environ 70 chasseurs.

Comme chaque année, M. Blanchet nous a gentiment accueillis pour participer à une journée de vendanges aux profits de l'association. Celle-ci a commencé par un petit déjeuner et a fini, pour les vendangeurs d'un jour, autour d'un repas convivial et chaleureux.

C'est grâce aux propriétaires terriens qui nous laissent le droit de chasse sur leurs domaines que nous pouvons pratiquer notre loisir et nous les remercions.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015.

Tennis club



Notre club de tennis qui compte 93 licenciés (48 adultes et 45 jeunes) a connu une très bonne saison sportive 2013/2014. Nous avons obtenu d'excellents résultats à travers les différents championnats, à savoir :

- Maintien de l'équipe 1 en départemental
- Montée des deux équipes dans les autres catégories.

Nous avons proposé encore plus d'animations cette année avec :

- Notre 1^{ère} soirée dansante avec repas qui a attiré plus de 120 personnes
- Initiation « tennis à l'école » avec la grand section maternelle du Gai Savoir (39 enfants)
- Animations au centre de loisirs de St-Georges
- Journée « Mini tennis en fête » à Blois
- Tournoi interne « Marcel Bedu » joué cette année dans la salle intercommunale de Pontlevoy
- Journée « vendanges » chez Noella Morantin à Pouillé
- Stages été en Juillet

Un grand merci à tous pour votre participation et votre engagement et nous tenons, également, à remercier la mairie, le Crédit Mutuel et CMA pour leurs participations financières et matérielles

Bienvenue à la petite Margaux et félicitations à ses parents !

Pour information, il reste encore des places et des créneaux pour les cours, venez nous rejoindre

BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS

Contacts :

Alain BORIE (président) : 02 54 32 95 54

Antoine PIRON (vice-président) : 02 54 32 74 45

David Mangin (trésorier) : 09 83 47 88 30

Judo Club



Le Judo Club St-Georges Val de Cher accueille les pratiquants de 4 à 104 ans.

Nous vous proposons toutes les disciplines encadrées par la Fédération Française de Judo : le judo, le jujitsu, le taïso et depuis cette année le combat jujitsu et le Ne Waza.

Le combat jujitsu offre la possibilité d'enchaîner des phases de « pied-poing », de projection et de travail au sol, c'est une discipline qui s'apparente au MMA (Mixed Martial Arts) mais dans un cadre plus sécurisé.

Le Ne Waza (travail au sol) se concentre sur les immobilisations et les soumissions, c'est une discipline très technique sans projection.

Nous poursuivons aussi les cours de self défense féminin, vous y apprendrez les bons gestes face à une situation d'agression. Cette année, nous proposons, pour cette discipline, une adhésion au tarif exceptionnel de 40 €.

U.S.S.G.

L'Union Sportive de Saint-Georges, a lancé la saison 2014-2015

140 licenciés

2 équipes Seniors - Vétérans

Des équipes Jeunes U13, U11, U9 et U7

20 dirigeantes et dirigeants

3 éducateurs, 1 arbitre et 1 directeur technique

L'Union Sportive de Saint-Georges-sur-Cher est un club dynamique et chaleureux où il fait bon taper le ballon ! Et son école de Foot est une école de qualité pour les jeunes pousses. Associée au club-house, elle offre un superbe outil de formation pour les jeunes amateurs de football.

Convivialité assurée grâce à l'investissement des dirigeants et des bénévoles qui participent de manière assidue à la vie sportive du club et à l'organisation des manifestations : vente des calendriers, choucroute, loto (28 février 2015), tournoi des jeunes et feu de la Saint-Jean contribuent, de par leurs succès, à créer du lien entre les licenciés et les habitants de la commune ainsi qu'à assurer la vie matérielle du club,

Convivialité mais aussi assiduité sportive. Les équipes jeunes, U13, U11, U9 et U7 brillent dans les différentes manifestations organisées par le district. Les équipes séniors sont coachées par le dynamique et compétent directeur technique Frédéric PERLY qui a rétabli un bon état d'esprit et une assiduité aux entraînements. Viser la tête de classement et prendre plaisir à jouer sont tout à fait compatibles.

Si vous souhaitez rejoindre l'USSG, vous pouvez contacter :
Frédéric PERLY Tél. : 06 71 61 56 88 pour les séniors
Franck SIMOES Tél. : 06 29 64 32 42 pour les jeunes



Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir dans une ambiance conviviale que ce soit au dojo ou en dehors comme par exemple lors de notre **journée « vendanges »** du **4 octobre** dernier.

Plus d'informations sur notre site :
judoclub-stgeorgesvaldecher.fr



État civil

Les Naissances

9 décembre 2013 : Elza JAVELLE
24 décembre 2013 : Inaya MOZET
10 janvier : Mayron RENARD
17 janvier : Martin VENTROUX
20 janvier : Paul CORBEAU
25 janvier : Kaicy RENARD
8 février : Louise PERREAU
15 février : Abel PELLIER
16 février : Célyan SAMBOURG
7 mars : Sixte MONNEROT
18 avril : Kylie DOURLET
20 avril : Lucie DESBOIS
3 juin : Maude LOUET
25 juin : Hamza AM.AOUI
26 juin : Maëlys LECLERC
8 juillet : Loane GUYOT
12 juillet : Jeanne THIMON ANCTIL
15 juillet : Leïla GOULET
6 août : Elouan VOISIN
25 août : Alyssia LAURENT
28 août : Elia GAUTIER
28 août : Rose GAUTIER
7 septembre : Rachel DUSSIAUX BARILLET
9 septembre : Lyam DUFOUR
19 septembre : Nora NAIL
14 octobre : Mila AMARO LÉPINIÈRE
19 octobre : Eva TESSIER
1er novembre : Lorenzo DE OLIVEIRA

Les Mariages

14 décembre 2013 :
Vanessa CARIO et Frédéric CAMARZANA
11 janvier :
Mirabelle GIRAUD et Philippe COUVREUX
7 juin :
Amélie COURTIN et Romain ROBINET
14 juin :
Klara KEKUS et Clément CALTOT
28 juin :
Stéphanie VAILLANT et Mathieu LOYAU
16 août :
Céline HERAUD et Emmanuel RAPIN
30 août :
Franciane BACOEUR et Yves PETIT
20 septembre :
Marie-Stella LAMBLOT et William DALUZEAU

Les Décès

14 décembre 2013 : Christiane GALLAND née BONNEVILLE 74 ans
26 décembre 2013 : Madeleine ROUSSEL née BOUTILLIER 87 ans
1er janvier : Gérard RUAULT 85 ans
2 janvier : Henriette RONDONNIER née ATKINS 92 ans
12 janvier : Claude MAUBLANC 82 ans
15 janvier : Francine BOULAND 99 ans
19 janvier : Gilberte PINAULT née RICHARD 76 ans
20 janvier : René ARPIN 100 ans
25 janvier : Claude GENÈVRE 76 ans
10 février : Marc DAUBRESSE 56 ans
22 février : Patrick RONDA 54 ans
4 mars : Lucienne VIDAL née BRULANT 90 ans
20 mars : Gérard MOISSON 64 ans
22 mars : Raymonde LEMOINE née BILLAULT 92 ans
25 mars : Yvette LEFRÈRE 88 ans
26 mars : Antoine ALLION 92 ans
8 avril : Maurice GIRAULT 89 ans
21 avril : Pierrette LEZAY née MARCHAIS 84 ans
21 avril : Maurice POIROT 82 ans
22 avril : Guy CARON 87 ans
23 avril : Jocelyne CERRI née BEAU 66 ans
8 mai : Violette FARINEAU née CAMUS 92 ans
17 mai : Gilbert PASQUIER 91 ans
2 juin : Simone THOMAS 102 ans
27 juin : Suzanne BOUGES née PINON 91 ans
31 juillet : René PRIEUR 100 ans
3 août : Léone LEMEY née QUINET 100 ans
16 août : Noëlla GENTY née GALPIN 81 ans
19 août : Vincent PRESSÉ 45 ans
27 août : François BAILLY 95 ans
8 septembre : Georges WALLET 93 ans
18 septembre : Germaine JORGE née LESPAGNOL 70 ans
21 septembre : Françoise CHEFDEVILLE née MANGEANT 86 ans
22 septembre : Roland DURAND 64 ans
3 octobre : Claude GRIETTE 85 ans
12 octobre : Odette GAUDET née POISSON 94 ans
21 octobre : Jean NÈGRE 95 ans
23 octobre : Pierrette ENAULT née COURTAULT 81 ans
3 novembre : Jeannine CAPRON née MINIER 81 ans
6 novembre : Roland LÉON 82 ans
7 novembre : Hubert CHANTELOUP 80 ans
9 novembre : Paulette LE MOIGNE née LESPRILLIER 94 ans
11 novembre : Olga FARINEAU née LECONTE 92 ans
18 novembre : Simone JUTIER née PINEAU 100 ans
21 novembre : Andrée BRUNET née BOILEAU 94 ans
22 novembre : Paulette LÉGER née MIRAULT 100 ans



Infos paroissiales

Pour connaître les horaires des prochaines messes à Saint-Georges, consultez le site :

www.lavieenabondance.net

Pharmacie de garde / Resogarde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :

appelez le 3237 (24h/24)

Liste des manifestations 2015

16 Janvier

Vœux du Maire

17 janvier

Galette du Judo

18 janvier

Concert Harmonie Ingré

24 janvier

Tartiflette du Hand

31 janvier /1^{er} février

Choucroute des donneurs de sang

8 février

Bal Les Amis de La Croix et Bléré

13 février

Apéro Blues – USEP Gai savoir

21 février

Choucroute AICEM

21 février

Galette du Tir

28 février

Loto du Foot

7 mars

Boum Carnaval Ecolegram

13 mars

Concert de l'Ensemble Orchestral 41

14 mars

Loto Judo

20, 21, 22 mars

Loto Alerte

28 et 29 mars

Bourse aux vêtements Ecolegram

11 avril

Loto donneurs de sang

11 avril

Chasse à l'oeuf

17 avril

Zumba de l'Alerte

25 avril

Soirée repas Foot

26 avril

Repas de printemps de l'Age d'or

2 mai

Bourse aux armes

7 juin

Repas de l'Age d'or

27 juin

Fête de l'Ecole

27 juin

Feu de St Jean du Foot

28 juin

Barbecue Plume Tourangelle

4 juillet

Fête fin d'année Alerte

5 septembre

Forum des Associations

3 octobre

Confrérie des Vignerons des Coteaux du Cher

10 octobre

Repas des Anciens

11 octobre

Déjeuner dansant

11 octobre

Bourse aux vêtements des Timoun

18 octobre

Loto de l'Age d'or

24 octobre

Miss Touraine

8 novembre

Repas Automne de l'Age d'or

27-28-29 novembre

Théâtre Le souffleur endormi

6 décembre

Marché de Noël

Pour suivre l'actualité de votre commune, connectez vous sur le site
www.saintgeorgesurcher.net



N'oubliez pas de vous inscrire à la newsletter.

Rappel aux associations et acteurs de la vie communale

Le prochain Écho paraîtra début avril 2015. Si vous souhaitez proposer une information concernant vos activités, merci de nous communiquer votre texte (1/3 de page maximum) sous format Word avec une photo maximum (résolution supérieure à 1 mo), **avant le 15 février 2015** à l'adresse : mairie.st.georges41@wanadoo.fr